

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



UN DOUBLE RÊVE.

2ME ARTICLE.

Rien d'aussi naturel, d'aussi simple qu'un rêve, et cependant rien d'aussi bizarre, d'aussi étrange parfois.

Par exemple, le mien, celui auquel j'étais en proie, unissait à la vulgarité de la forme et des moyens, la grandeur du fonds et l'importance des événements.

Un exemple donnera l'idée de ma situation.

Tout le monde se rappelle encore ces industriels qui, au lendemain de la guerre de Crimée, promenaient de ville en ville ces panoramas ambulants au moyen desquels, grâce à une ingénieuse disposition de tableaux successivement présentés, on assistait à tous les épisodes du siège et de la campagne. Depuis le débarquement, la charge de Balacklava, l'attaque de la tour Malakof, jusqu'à l'assaut de Sébastopol, on voyait se dérouler les divers incidents de cette guerre avec tant de méthode et d'exactitude que le simple spectateur sortait de là presque aussi instruit des mouvements des troupes que le chef d'Etat-Major de l'une des deux armées.

Un verre grossissant et quelques toiles peintes à grands traits suffisaient à ce cours de stratégie populaire et dramatique. Eh bien, j'étais dans la position d'un de ces spectateurs naïfs. L'œil placé au foyer d'une énorme lentille dont le diamètre permettait d'embrasser une immense étendue, je voyais se succéder les tableaux les plus divers et les plus surprenants.

Des allégories, des symboles, se mêlaient à tout un cortège de rois, d'empereurs, d'artistes, d'écrivains : batailles, traités de paix, expéditions lointaines, sièges, scènes de mœurs, etc., etc., défilaient aussi régulièrement qu'en un de ces panoramas d'occasion.

De plus une personne invisible dont la voix et l'accent me rappelaient ceux du président de notre cercle, m'expliquaient chaque sujet à mesure qu'il paraissait.

Chose curieuse, j'avais complètement perdu la notion du temps ; les événements formaient comme les anneaux d'une longue chaîne qui irait se déroulant sans cesse. Je remarquai que les séries de petits tableaux étaient entrecoupées de compositions plus vastes, plus complexes, dans lesquelles je retrouvais, différemment groupés, souvent mêlés, confondus, la plupart des faits et des personnages précédemment parus.

Il me semblait percevoir les rapports nécessaires qui lient tout effet à sa cause ; je voyais les uns et les autres s'engendrer mutuellement, et mon esprit saisissait cette filiation avec une surprenante perspicacité.

Qu'on se représente enfin une immense mosaïque dans laquelle, à l'aide de mosaïques plus petites, mais en elles-mêmes, complètes et déjà connues, un artiste de génie aurait exécuté un travail original. Ceux qui auront vu séparément chaque composition les reconnaîtraient sans doute, mais il n'en restera pas moins, grâce à la nouvelle combinaison des formes et des couleurs, une œuvre propre, mais où un œil exercé discernera les éléments premiers. De même pour ces grands tableaux d'histoire. L'œil n'est point frappé, si l'on veut, de ces rapports mais ceux-ci naissent dans l'imagination.

C'est ainsi que la vue d'Alfred le Grand, de Roger Bacon, de Berthold Schwarz, recueillant la poudre au fond de leurs laboratoires, annonce un changement complet dans l'art de la guerre ; que Flavio Gioia disposant dans son atelier d'Amalfi, l'aiguille aimantée de manière à la faire servir aux besoins de la navigation, pronostique l'ère des découvertes, que Jean Guttemberg et ses associés, Faust et Schœffer, inventant les caractères mobiles d'imprimerie, préludaient aux conquêtes intellectuelles de la fin du quinzième siècle et facilitaient cette renaissance des lettres à laquelle la chute de l'Empire d'Orient

et la dispersion des Grecs lettrés en Europe, devait donner tant d'éclat.

C'est aussi vers la même époque que Christophe Colomb découvrit l'Amérique ; que Jean Cabot reconnaissait Terre-Neuve et le Labrador ; que Vasco de Gama, doublant le cap de Bonne-Espérance, jetait l'ancre devant Colicut ; que Fernand Cortez conquérait le Mexique ; que Pizarre subjuguait le Pérou ; que Pedro de Mendiana fondait Buenos-Ayres. Tous ces hardis explorateurs frayant des routes vers des régions inconnues, fermaient on ne peut plus brillamment la période du Moyen-Age.

L'histoire moderne s'ouvre, ayant tout un monde nouveau devant elle, pour occuper et nourrir sa débordante activité.

La mort de Jeanne d'Arc, me signale le commencement de l'unité Française, la bataille de Bosworth, terminant la guerre des deux Roses, m'apprit l'affermissement de la monarchie anglaise.

Si l'unité territoriale et l'esprit national sortirent en France des cendres du bûcher de Jeanne d'Arc, ce fut, en Angleterre, le sang du Duc de Gloucester qui consolida le trône.

En Espagne, l'unité s'établissait aussi, grâce à la réunion de ses deux royaumes d'Aragon et de Castille, effectuée par le mariage de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, qu'avaient heureusement précédé la prise de Grenade et la fuite des Maures.

Maximilien Ier, lui, adjoignait à l'empire qu'il étendait et affermissait les Etats de Bourgogne, la Bohême et l'Espagne.

L'ère des conquêtes de la diplomatie commence, l'intelligence des négociations va remplacer la force brutale, car le tableau de la Ligue de Cambrai formée par l'Empereur Maximilien Ier., Louis XII roi de France, le roi d'Aragon Ferdinand le Catholique et le Pape Jules II, contre la République de Venise, montre, pour la première fois, une véritable alliance politique.

Le spectacle des cours si brillantes de Léon X, de François Ier, de Laurent de Médicis particulièrement, où Boccace, l'Arioste continuaient Dante et Pétrarque ; de cette belle époque où Brunelleschi, Michel-Ange, élevaient le palais Pitti et la coupole de St Pierre ; où Raphaël, Géorgione, le Corrège, peignaient la Transfiguration, Salomé recevant la tête de St. Jean Baptiste ; où le cardinal Bembo, écrivait son *histoire de Venise* ; où Machiavel publiait *Le Prince*, Guichardin son *histoire d'Italie* ; où Ronsard ciselait ses sonnets ; où Rabelais écrivait les premiers livres de *Pantagruel*, tandis qu'Albert Durer, Holbein, gravèrent à l'eau forte, sur cuivre, l'un, *l'Adoration des Mages*, l'autre, *la Danse des Morts*, vulgarisant ainsi les chefs-d'œuvre de la peinture à l'huile, et que Jean Huss, Jérôme de Prague, disciples de Wicléf, préparaient Luther et Calvin, ces grands sujets, tels qu'une réception chez le Grand Duc à Florence ; une audience de Léon X à Rome ; des épisodes de la guerre des Hussites, en Bohême ; le bûcher de Jeanne d'Arc à Rouen ; la mort de Richard III, en Angleterre ; Christophe Colomb, s'éteignant, accablé de chagrins ; le sac de Constantinople par Mahomet II ; Luther, à la diète de Wittemberg, brûlant la bulle du Pape ; François Ier, prisonnier à Madrid ; Jean-le-Terrible passant une revue des farouches Strélics ; Emanuel Ier, en Portugal, félicitant Vasco de Gama ; Soliman II, ravageant la Hongrie ; Sigismond-le-Grand, édifiait le royaume de Pologne sur la ruine de l'Ordre Teutonique ; Verazzani prenant possession de Terre-Neuve ; le baron de Lery débarquant les premiers colons en Acadie ; Cortez, brûlant ses vaisseaux sur la plage mexicaine ; Magellan doublant le Cap Horn ; Hugues de Balboa, naviguant le premier sur l'Océan Pacifique ; Pizarre conquérant le Pérou, toutes ces scènes, reproduites avec une saisissante réalité, formaient une vaste composition historique dans laquelle chaque héros et chaque fait, suivant son caracté-

rière et son importance, occupaient une place particulière dans l'ordonnance générale.

C'était enfin comme le cours complet et pittoresque d'une longue histoire.

Par l'insistance que mettait la voix à m'expliquer tels ou tels sujets, à m'en développer complaisamment certains autres, je comprenais fort bien que mon moniteur désirait me rendre semblables, les rapports qui liaient entre eux des événements si nombreux et des hommes si divers, afin de me faciliter l'intelligence des faits qui suivront, de saisir, dans sa vérité, et d'apprécier dans leur grandeur, l'établissement des premières colonies européennes dans l'Amérique Septentrionale, de voir enfin, comment, désormais, l'Ancien monde rendra le Nouveau son vassal et son tributaire, jusqu'au jour de l'affranchissement.

Mon invisible cicérone ne nous avait-il point dit, en nous quittant, la veille : "Rappelez-vous le passé, messieurs, étudiez le présent, songez à l'avenir, et vous aurez la satisfaction et le droit d'être fiers de votre pays."

"Rappelez-vous le passé !" Pourquoi ce conseil ? si ce n'est afin d'arriver, par la connaissance de l'état du monde, à cette époque à bien connaître le sol dans lequel l'histoire d'Amérique a ses racines ; à ne point ignorer, surtout, les conditions politiques et sociales de ces contrées d'où deux peuples, rivaux séculaires, devaient s'élaner au loin pour combattre de nouveau et se disputer la suprématie.

En effet, de tous ces souvenirs évoqués par la vue de ces peintures si vives, si nettes, se dégageait je ne sais quelle leçon. Appaisant mon trouble, et m'aidant à démêler, au milieu d'une grande confusion d'idées, le fait principal : "C'est à partir de ce moment, me disait la voix, après les tentatives infructueuses d'organisation politique de la part de la féodalité des Communes, qu'arrive le triomphe du pouvoir royal, la centralisation administrative se constitue, le territoire s'étend, l'unité politique s'établit ; et c'est comme du prologue des événements les plus considérables de l'histoire moderne, que se développe et s'affirme chez les divers peuples de l'Europe, le véritable esprit de nationalité."

La France vient de reconquérir sur les anglais la Normandie, l'Angoumois, la Touraine, le Poitou, le Saintonge ; plus tard, elle s'annexe le Roussillon, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Picardie, l'Artois, la Provence, le Maine et l'Anjou, le Perche ; en dernier lieu, la Bretagne.

En Angleterre, cette race d'origine française, les Plantagenets, qui avaient conservé le sceptre pendant plus de trois siècles, venait de finir ; la race des Tudor, en la personne d'Henri VII, arrivait au trône, et dominait les Barons, la noblesse affaiblie, après avoir vaincu, à Bosworth, le dernier des York, et épousé la seule héritière de cette malheureuse maison.

C'est alors que chez les peuples assurés de leur autonomie, grâce à un pouvoir fort, puissant, favorable aux recherches, naît et se développe ce goût des expéditions lointaines, cette passion des voyages qui, en 1500, envoie Alvarez Cabral reconnaître le Brésil, Jean de Solis et Vincent Pinzon au Yucatan, puis à Rio de la Plata ; Ponce de Léon en Floride ; que Jean Sébastien del Cano, un des officiers de Magellan, accomplissait en trois années le premier voyage autour du monde ; que Cortez découvrait la Californie, etc., etc."

Cette explication achevée, d'autres tableaux succédèrent aux précédents. Ainsi je vis Luther et les princes allemands assemblés à Nuremberg, signant le traité qui leur accorda la liberté de conscience pour la première fois. Les batailles de Marignan et de Pavie, m'apprirent la lutte entre Charles-Quint et François Ier ; puis la fameuse séance du Parlement d'Angleterre dans laquelle Henri VIII se fit proclamer *Protec eur et*

chef suprême de l'Église d'Angleterre, le commencement des persécution religieuses.

A ces grandes scènes de la politique et de la guerre, à ces champs de batailles, où des masses d'hommes s'agitent confusément au milieu du bruit et de la fumée; à ces grandes assemblées de monarques et de prélats, discutant des intérêts de l'empire et du sort du monde vint se mêler un tableau riant et calme.

J'aperçus tout à coup les côtes de France et, sur un haut promontoire, dominant la mer, quelques groupes de maisons. Un clair soleil d'Avril éclairait les rues un peu étroites et sombres du bourg; dans le port quelques navires, se balançant sur leurs ancres au souffle de la brise faisaient sécher leurs voiles; le ciel était serein, la mer resplendissait. Une foule animée, bruyante, courait de toutes parts vers un certain point du rivage, d'où l'on distinguait, pavoisées de banderoles, de pavillons éclatants, deux gabares d'une soixantaine de tonneaux chacune, se disposant à appareiller.

Une grande animation régnait à bord des navires, des matelots allaient, venaient sur le pont, d'autres montaient le long des haubans ou dans la mâture; tout l'équipage était en travail. Enfin, les dernières manœuvres achevées au sein de ces refrains monotones et scandés des gens de mer, tandis que la chaîne de l'ancre s'enroulait autour du cabestan, que les vergues grinçaient contre les mâts, les voiles hissées s'ouvrirent au vent semblables aux ailes d'un oiseau.

Quelques instants plus tard les deux navires, semblant saluer la foule qui éclatait en clameurs, s'inclinaient sur la lame, traçant leur premier sillon vers l'inconnu. Où allaient ces vaisseaux? A la découverte!

Les cent-vingt hommes qui composaient les équipages ignoraient, eux aussi, leur destination; mais ils savaient que leur commandant était un des plus hardis et des meilleurs marins de leur pays. Tous s'étaient volontairement attachés à sa fortune.

Le bourg bâti sur ce rocher qu'environne la mer, et dans le port duquel le 20 avril, 1534, se passait cette scène, c'était Saint-Malo!

L'homme au teint hâlé, aux traits énergiques, à la voix forte et sonore qui commanda l'appareillage, c'était Jacques Cartier!

GERMAIN DUPREY.

UN CANADIEN DE L'OUEST.

NOTES DE VOYAGE.

Vers le 5 de juin, l'an dernier, je partais de Montréal pour faire une excursion dans les États de l'Ouest. L'Ouest, voilà un nom qui sonne à l'oreille du Canadien comme le nom de la patrie elle-même; le quart de nos traditions se trouvent là, nos pères y ont tant vécu! Ce n'est pas sans émotions que je me sentis emporté par la vapeur, au-delà de Kingston et de Toronto, vers ces régions irlandaises et allemandes d'aujourd'hui, mais dont les noms français rappellent sans cesse les hardis voyageurs canadiens.

Un vaisseau à la marche sournoise et aux formes insolites nous ayant portés de Sarnia au port Huron, et un certain employé nous ayant chanté sur un ton dolent tout ce qu'il lui faut chanter aux passagers à propos de la douane, nous nous élançâmes sur les chars américains.

La route se faisait avec une rapidité vertigineuse; nous passâmes au Détroit pendant les ténèbres de la nuit, et Sarnia, avec ses rues bordées d'arbres, ses jolies maisons en bois et ses scieries retentissantes se fit admirer sous les rayons d'un beau soleil levant. Le nom et l'aspect de la ville exhalèrent un même parfum de poésie. Les passagers exprimèrent tour à tour un mot de surprise ou d'admiration, puis nous repartîmes avec l'espoir d'arriver bientôt sur les bords du lac Michigan à Grand-Haven, l'un de nos points de relais.

Grand-Haven est une jolie petite ville bâtie sur un terrain sablonneux, absolument comme notre ville de Sorel. Une chose nous a frappés en la visitant; c'est que le catholicisme ne semble pas y avoir pénétré, et qu'on n'y entend pas un seul mot de français. Après avoir passé une demi-journée à Grand-Haven nous prîmes passage, à neuf heures du soir, sur un magnifique bateau-à-vapeur, pour traverser le Michigan. Le grand lac, cette nuit-là, se conduisit en enfant sage, il dormit paisiblement que nous, et le matin, à notre réveil, nous étions en face de Milwaukee.

Milwaukee est l'un de ces miracles d'accroissement qui sont devenus communs dans l'Ouest; son fondateur, M. Juneau, vient de mourir, et cependant elle compte parmi les plus peuplées cités de l'Union Américaine. Si elle n'avait pas une rivale comme Chicago, elle pourrait prétendre au titre de reine de l'Ouest.

Je passai une journée dans Milwaukee, à la parcourir en tous sens, puis je montai dans les chars pour me rendre à Lacrosse. Je ne visitai pas Lacrosse, j'avais trop hâte de prendre le bateau pour me rendre à Wabashaw, terme de mon voyage. Nous laissons Lacrosse vers huit heures et demie du matin.

J'étais enfin sur ce grand fleuve dont j'avais si souvent entendu parler; mais comme c'était loin d'être le Meschacébé que Chateaubriand m'avait fait rêver! Le Mississippi, dans toute la distance que j'ai parcourue, est un véritable défilé.

Je ne puis exprimer les sensations de tristesse que j'éprouvais en remontant ce fleuve enchassé par deux hautes montagnes; tant de mes compatriotes étaient passés ici pour aller mener sur la terre étrangère une vie de misère et de chagrins! Moi-même n'étais-je pas en voyage sur des plages lointaines pour consoler et ramener au pays, s'il était possible, un père que l'exil nous a ravi depuis des années! J'étais triste et j'avais quelque raison de l'être.

Chaque fois que le fleuve ne battait pas immédiatement le pied de la montagne, et à chaque anfractuosité de rocher on voyait, comme par enchantement, surgir les toits d'une ville. Il faut que le commerce soit bien actif pour que l'homme dispute ainsi chaque pied de terre à la nature; mais je dirai sans crainte que je n'aimais pas à voir ces villes accrochées aux flancs dénudés d'un rocher, ou blotties, comme des oiseaux nocturnes, à l'abri des rayons du soleil. J'aime la grande et belle nature, je veux des villes bâties sur des hauteurs poétiques.

L'homme du progrès moderne est matérialiste; il ne recherche pas les hauteurs qui le rapprochent du ciel, il va sous terre pour se rapprocher des mines d'or, l'or est son Dieu.

Tandis que j'entretenais ces sombres pensées dans mon esprit, le vaisseau marchait toujours, mais assez lentement, il faut l'avouer. La navigation du Mississippi est extrêmement difficile, car le fleuve est parsemé d'îles, (formées par les débris des rochers qui surplombent ses rives) et de bancs de sable à fleur d'eau sur lesquels le vaisseau menace à tout instant de s'échouer. Il fallait souvent jeter la sonde, arrêter et reculer pour prendre un autre chenal.

Aux dernières clartés du jour, nous nous aperçûmes que, d'un côté du Mississippi, la montagne s'éloignait jusqu'à une certaine distance, et laissait ainsi une perspective plus attrayante aux regards du touriste. Naguères encore ces terrains appartenant aux Sioux, et l'on n'y voyait que les ondulations d'une uniforme verdure, c'était une des prairies de l'Ouest. Mais aujourd'hui les Sioux vaincus ont été relégués dans le Missouri, la plaine où ils dressaient leurs tentes est parsemée d'élégantes demeures et couverte de magnifiques champs de blé, et sur le bord du fleuve s'élève une ville qui a pris et gardé le nom de leur chef Wabashaw.

Nous arrivâmes à Wabashaw sur les neuf heures du soir, au milieu d'un orage formidable; je fus contraint de me fier à la parole d'un jeune américain qui prétendait connaître l'endroit. Nous partîmes tous deux, marchant sans doute un peu au hasard; mais fort heureusement nous fîmes rencontre d'un serviteur nègre qui nous conduisit vers un hôtel très-confortable nommé "Riverside House," où nous fumes heureux de passer la nuit.

Le lendemain matin, lorsque je m'occupais à regarder l'aménagement de la grande pièce où j'avais pris mon sommeil, j'aperçus un nom écrit sur le coin d'une serviette. Comme je ne savais pas encore chez qui je me trouvais, je m'empressai de satisfaire ma curiosité et je lus, non sans surprise, le nom canadien de Bailly. J'étais presque chez une connaissance; combien de fois n'avais-je pas entendu parler du *Vieux Bailly* de Wabashaw! Son nom m'était familier.

Ce Canadien a joué un rôle important dans sa localité, surtout pour obtenir des terres aux Métis. Nous le signalons à M. Joseph Tassé qui recueille avec tant d'amour et de succès nos fleurs nationales éparpillées dans les solitudes de l'Ouest, afin d'en faire une couronne à la gloire de son pays. M. Bailly est mort maintenant, et c'est sa veuve qui tient sur un bon pied le "Riverside House" dont nous parlions il n'y a qu'un instant. Dès le matin de mon arrivée, j'allai rendre visite au curé de l'endroit, monsieur l'abbé Jacques Trobec; je reçus une hospitalité des plus cordiales et des plus touchantes. M. Trobec est un excellent jeune prêtre venu du fond de l'Ésclavonie, pour faire du bien dans la population américaine. J'entretenis une correspondance avec lui; c'était un ami du cœur, je ne l'oublierai pas de ma vie.

Je me rendis ensuite chez mon père, et notre rencontre fut d'autant plus douce qu'elle était plus inattendue.

Je passai quinze jours à Wabashaw, et je voulais voir autant que possible, tous les canadiens qui s'y sont établis. Ils ne sont pas très nombreux, mais je puis dire, du moins, que j'ai trouvé partout parmi eux le culte de la patrie absente.

Comme je m'informais des commencements de la ville, j'appris bientôt que ses premiers habitants avaient été des canadiens. Quelle est la ville de l'Ouest qui, en remontant la chaîne de ses traditions, ne trouvera pas un nom canadien parmi les noms de ses fondateurs ou de ses premiers habitants? Le premier qui se soit fixé à Wabashaw est un nommé Olivier Crête; il est vigoureux encore et j'ai eu plus d'une fois le plaisir de jouir de ses intéressantes conversations.

Il naquit à la Pointe-du-Lac le 4 Octobre 1801, et fut élevé, croyons-nous, chez un oncle Labbé, avec la famille Cooke, qui a fourni le premier évêque de la ville des Trois-Rivières. De bonne heure il entra en apprentissage à Montréal, il devint un habile forgeron, je dirais peut-être mieux un quincaillier.

Chacun sait le singulier esprit d'aventures qui se trouvait alors réandu chez le peuple canadien. On n'aurait pas voulu aller s'engouffrer, comme tant de jeunes gens le font aujourd'hui, dans les manufactures de Worcester ou de Lowell; on voulait voir du pays; mais comme on était doué d'une énergie extraordinaire, il fallait des excursions lointaines et périlleuses, des voyages pénibles et des aventures qu'on pût conter avec orgueil quand on reviendrait au foyer. Le Nord-Ouest offrait tous ces avantages, aussi le courant se dirigeait-il de ce côté-là.

A ses vingt-trois ans, Olivier Crête était un jeune homme plein d'agilité, de force et d'ardeur; il rêva aux aventures du Nord-Ouest et porta ses pas de ce côté.

Il s'arrêta d'abord à la Prairie du Chien, parmi les Winegagos et les Néominis, et fut employé par la célèbre compagnie qu'on appelle *American Fur Company*. Il confectionnait les pièges et les différents ustensiles dont la compagnie pouvait avoir besoin, et préparait les armes de guerre des sauvages. Il avait un salaire de sept-cent piastres, et était logé et nourri gratuitement.

Il travailla ainsi pendant quatre années, puis le gouvernement américain, appréciant les services qu'il pouvait rendre, l'engagea pour travailler uniquement au compte des sauvages.

Il eut dès lors sept villages indiens sous ses charges, savoir: Wabashaw, Red-Wing, Little Crow, le Vieux Chien Noir, le Vieux Pinichon, Sisk, le Lac Purcellin et le Lac Calvon. Pendant quatorze ans il alla d'un village à l'autre, à la façon des missionnaires, réparant les fusils, couteaux etc., faisant des pièges et autres outils dont les sauvages avaient besoin. Il avait alors affaire à la tribu des Sioux, et il eut, plus d'une fois, des troubles et des difficultés considérables, vu que ces sauvages étaient sans cesse en guerre avec les Chippawais.

M. Crête travailla pour le gouvernement pendant 21 années consécutives, son salaire étant de 900 piastres outre le logement et la nourriture. Vivant au milieu des Sioux, de la vie la plus simple que l'on puisse imaginer, il faisait peu de dépenses; et comme il n'avait aucun des défauts qui ont fait trop souvent le déshonneur des voyageurs de l'Ouest, il se trouva ainsi en état de s'amasser une jolie fortune.

En 1832, il épousa Saly Graime, tout en continuant sa vie nomade au milieu des sept villages déjà mentionnés. Mais il commença dès lors, sans doute, à comprendre les désagréments de cette vie instable, et au bout de six ans, c'est-à-dire en 1838, il se fixa définitivement à Wabashaw. L'émigration ne se portait pas alors de ce côté, et il fut encore dix années sans voir un seul blanc.

Notre compatriote conservait au fond de son cœur une foi aussi vive qu'au jour même de son départ; l'isolement où il se trouvait, l'absence complète de tout secours religieux vinrent à le fatiguer sérieusement, et vers 1837 il prit la résolution d'aller se fixer dans quelque village français, pour se rapprocher des missionnaires. Il faut pour le bonheur du vrai canadien

la vue du clocher d'une église et les saintes cérémonies de l'office divin, le dimanche, loin de ces objets il se sentira toujours dans un douloureux exil, et vivra dans une instabilité continuelle. Cependant les excellentes qualités de M. Olivier Crête lui avaient singulièrement attaché la puissante tribu des Sioux; dans un traité qu'ils firent, cette année-là même avec le gouvernement, ils mirent pour condition expresse qu'ils garderaient Crête au milieu d'eux. Un employé du gouvernement vint donc le solliciter, et il le décida à demeurer dans ce village où sa présence semblait devenir nécessaire.

Je ne dois pas oublier de dire qu'il fabriquait des tomahawks, ou casse-tête pour les sauvages. J'ai pu voir un échantillon de son ouvrage, un tomahawk inachevé, auquel il n'a pu mettre la dernière main à cause d'un grand mal d'yeux dont il souffre encore aujourd'hui. C'est vraiment quelque chose de magnifique; la forme en est gentille, l'acier en est d'un beau poli et porte de jolis dessins en cuivre. Ces tomahawks, se vendaient jusqu'à quinze piastres, et cependant celui qui lui garde en souvenir du passé ne lui est resté en main que parce qu'il est inachevé, autrement il n'en eût pas été le maître. M. Olivier Crête est demeuré 10 ans seul au milieu des sauvages à Wabashaw; on voit que son titre de *premier habitant* est absolument incontestable.

Vers 1848 un nommé Bisson vint comme second habitant, se fixer à Wabashaw. Depuis lors les choses marchèrent vite; il se forma un petit noyau de population qui s'accrut continuellement. La prairie environnante commença à se peupler, de sorte que bientôt il fut sérieusement question d'établir une paroisse catholique. M. Crête était alors dans le temps de sa prospérité; il forma le projet de bâtir lui-même l'église et de demander un prêtre canadien pour desservir la ville; mais des pertes considérables vinrent l'arrêter dans ses pieux projets. Cependant la chapelle se bâtit bientôt par souscription, on eût un charmant prêtre, et les offices se faisaient à la française ou mieux, à la canadienne.

Mais l'émigration allemande et irlandaise est portée de ce côté-là; et aujourd'hui les canadiens ne comptent pas même pour un quart de la population. Il se sentent noyés par les nationalités étrangères, et ils se plaignent de n'être que comme des étrangers dans la chapelle qu'ils ont bâtie. Braves canadiens et français de Wabashaw, croyez du moins que Dieu n'a pas oublié ce que vous avez fait pour lui. Maintenant rappelez-vous sentiments de foi, souvenez-vous qu'il sait vous entendre comme autrefois bien que vous soyez aujourd'hui le petit nombre; souvenez-vous surtout qu'Allemands et Irlandais sont bien réellement vos frères dès lors qu'ils sont catholiques. Pourquoi donc n'aimeriez-vous pas à prier à leurs côtés? Compensez par votre ferveur ce qui manque à votre nombre. Votre foi est tout votre honneur, ô canadiens, conservez-la précieusement, et venez vous réjouir quelque jour par un fortuné retour dans la patrie!

Je m'empresse d'ajouter que M. Crête n'est pas du nombre de ceux qui s'éloignent aujourd'hui de leur église, et M. Trobec, en me le présentant, lui rendit un excellent témoignage: Voici, me dit-il, un de vos compatriotes; c'est un des meilleurs catholiques de ma paroisse.

M. Crête a toujours été l'un des citoyens les plus marquants et les plus respectés de tout Wabashaw. Sa maison, naguères encore, était tenue sur un haut pied, il avait la richesse et l'honnêteté, il pouvait marcher le front haut. Ses richesses sont bien diminuées aujourd'hui, mais il a gardé ce qui élève le plus un homme, l'honneur et la religion.

J'ai déjà parlé des pertes qu'il a essuyées; voici quelques détails:

Il avait de grandes possessions à Wabashaw et dans les environs; pour faire valoir ces biens il les mit entre les mains d'une société appelée *Land association*, comptant bien avoir une part des profits de la société, en raison de sa mise.

Mais il était trop honnête pour trouver des avantages dans une pareille société; il fut tout simplement exclus du partage, et comme il n'y avait pas de cours régulières, il lui fallut se résigner à tout perdre. L'Ouest a été en proie, on le sait, à une nuée de spéculateurs sans conscience et sans vergogne; que de fortunes laborieusement acquises sont passées entre les mains de ces brigands du commerce! M. O. Crête avait perdu des terres pour la valeur de \$30,000; il perdit une somme à peu près égale en prêtant à des personnes qui se déclaraient ensuite insolvables.

Un dernier malheur vint assaillir notre bon compatriote, et, celui-là, sous des circonstances particulièrement douloureuses. Bien qu'il eût quitté le Canada dès l'âge de 23 ans, l'amour de la patrie était encore bien viv dans son âme, et l'un de ses rêves favoris était un grand projet de voyage dans sa paroisse natale. Une année il se crut en état d'accomplir les désirs de son cœur; il fit ses préparatifs, et bientôt il s'embarquait avec \$10,000 bien comptés dans sa poche. Il voulait s'en venir en Canada par le chemin le plus court, mais un ami l'ayant sollicité de passer par New-York, il y consentit. Cela lui donnerait quelque chose de plus à raconter à ses parents du Canada.

Ils étaient depuis deux jours dans la grande capitale de l'Est, lorsque cet ami s'approcha de lui d'un air tout pensif et tout préoccupé: Si tu veux, lui dit-il, tu peux me rendre bien riche aujourd'hui.—Comment cela?—Voici: on m'offre un beau fond de magasin à si bas prix que je puis faire plus de deux cents pour cent de profit en l'achetant.

Mais pour cela il me faudrait \$8,000 sous la main; si tu veux me les prêter tu fais ma fortune. M. Crête voulait placer son argent en Canada, peut-être rendre service ainsi à quelqu'un de ses parents, mais il était trop bon, il ne sut pas refuser son ami qui, hélas! n'était réellement qu'un escroc. En effet, lorsque celui-ci eut l'argent en main, il alla faire tous ses achats au nom d'un marchand de St. Paul, et le malheureux prêteur s'aperçut, mais trop tard, qu'il avait jeté ses \$8,000 à la mer. C'est un fait reconnu que les larrons s'entendent facilement entre eux pour piller un honnête homme. M. Crête avait encore assez d'argent pour continuer son voyage, mais il avait le cœur trop navré pour aller faire une promenade d'agrément, il retourna dans l'Ouest gagner de nouveau par bien des sueurs et des journées de travail, ce qu'un misérable venait de lui faire perdre en quelques minutes. Ces souvenirs viennent quelquefois assombrir le front du bon vieillard; sans ces pertes énormes il aurait pu préparer un si bel avenir à ses enfants! Il lui reste cependant de quoi se consoler encore, car il est retiré aujourd'hui sur une ferme magnifique estimée à plus de \$20,000.

Il eut trouvé bien des fois à la vendre, mais il préfère la propriété foncière à l'argent monnayé qui s'échappe trop facilement des mains de l'honnête homme pour passer entre les mains du filou. Il veut avoir la certitude que ses enfants hériteront de ce dernier lambeau de sa fortune. (1) Par un bel

(1) Il est une chose que nous ne pouvons nous empêcher de déplorer, c'est que ces enfants soient des Crats, et nous des Crêtes, comme leurs cousins du Canada.

après-midi de juin, je suis allé visiter cette ferme, qui méritait à plus d'un titre l'attention que je lui donnais. La maison de M. Crête n'est pas somptueuse, mais elle annonce cette aisance, cette richesse sans faste, qui semble l'idéal du bonheur ici-bas. Elle est isolée, et l'on y respire cet arôme des moissons, et l'on y goûte cette tranquillité champêtre que les poètes ont chantée tant de fois. Au loin, on aperçoit de charmantes demeures placées au penchant des coteaux, et la ville de Wabashaw nous apparaissait elle-même avec ses trois églises et sa belle académie. Mais c'est en arrière de la maison, dans un beau jardin cultivé avec beaucoup d'intelligence, que le spectacle me parut plus enchanteur. A quelques arpents seulement, on voit une montagne dont le front s'élève à une hauteur considérable, et dont les flancs sont couverts d'un beau tapis de gazon. Des troupeaux paissaient sur ses pentes, ou plutôt s'y trouvaient suspendus, selon l'expression de Virgile. J'ai vu quelquefois des tableaux de fantaisie qui représentent des scènes comme celle-là, mais je n'avais pas encore vu une aussi belle réalité. C'est au pied de cette montagne que notre vieil ami devra s'endormir du suprême sommeil, car la patrie ne pourra plus le revoir; il rêve encore, il est vrai, aux bords du St. Laurent, mais les infirmités de la vieillesse le retiennent forcément aux bords du Mississipi. Ah! qu'il sache bien que la patrie ne peut oublier ceux qui l'honorèrent par leurs vertus, sur la terre étrangère.

Je vis plusieurs autres Canadiens à Wabashaw, entr'autres un M. Miller, de St. Hyacinthe, véritable gentilhomme, l'un des citoyens les mieux posés de l'endroit. Je fis aussi la connaissance de quelques bonnes familles irlandaises et allemandes, puis je partis, non sans quelque regret, de cette terre hospitalière.

Et maintenant ce que je souhaite, c'est que *L'Opinion Publique* aille porter l'expression de mon respect et de ma reconnaissance à ces amis de Wabashaw.

MEINER.

LA TERRIBLE PROPHEÉTIE DE CAZOTTE

RAPPORTÉE PAR LA HARPE.

(Dix-huitième siècle.)

Il me semble que c'était hier, et c'était cependant au commencement de 1788. Nous étions à table chez un de nos confrères à l'Académie, grand seigneur et homme d'esprit. La compagnie était nombreuse et de tout état: gens de cour, gens de lettres, académiciens, etc. On avait fait grand'chère comme de coutume. Au dessert, les vins de Malvoisie et de Constance ajoutaient à la gaieté de bonne compagnie cette sorte de liberté qui n'en gardait pas toujours le ton. On en était alors venu, dans le monde, au point où tout est permis pour faire rire. Chamfort nous avait lu ses contes impies et libertins, et les grandes dames avaient écouté sans même avoir recours à l'éventail. De là un déluge de plaisanteries sur la religion; l'un citait une tirade de la *Pucelle*, l'autre rappelait ces vers philosophiques de Diderot:

Et des boyaux du dernier prêtre
Serrer le cou du dernier roi.

et d'applaudir. Un troisième se lève, et tenant son verre plein: "Oui, messieurs, s'écrie-t-il, je suis aussi sûr qu'il n'y a pas de Dieu que je suis sûr qu'Homère est un sot;" et, en effet, il était sûr de l'un comme de l'autre, et l'on avait parlé d'Homère et de Dieu, et il y avait là des convives qui avaient dit du bien de l'un et de l'autre. La conversation devient plus sérieuse; on se répand en admiration sur la révolution qu'avait faite Voltaire, et l'on convient que c'était là le premier titre de sa gloire. "Il a donné le ton à son siècle, et s'est fait lire dans l'antichambre comme dans le salon." Un des convives nous raconta, en pouffant de rire, que son coiffeur lui avait dit, tout en le poudrant: "Voyez-vous, monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre." On conclut que la révolution ne tardera pas à se consumer, qu'il faut absolument que la superstition et le fanatisme fassent place à la philosophie et l'on est à calculer la probabilité de l'époque et quels seront ceux de la société qui verront le règne de la raison. Les plus vieux se plaignaient de ne pouvoir s'en flatter; les jeunes se réjouissaient d'en avoir une espérance très vraisemblable, et l'on félicitait surtout l'Académie d'avoir préparé le grand œuvre et d'avoir été le chef-lieu, le centre, le mobile de la liberté de penser.

Un seul des convives n'avait point pris de part à toute la joie de cette conversation, et avait même laissé tomber tout doucement que que plaisanterie sur notre bel enthousiasme. C'était Cazotte, homme aimable et original, mais malheureusement infatué des rêveries des illuminés. Il prend la parole, et du ton le plus sérieux: "Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, vous verrez tous cette grande et sublime révolution que vous désirez tant. Vous savez que je suis un peu prophète; je vous le répète, vous la verrez." On lui répond par le refrain connu: "Faut pas être grand sorcier pour ça.—Soit. Mais peut-être faut-il l'être un peu pour ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui arrivera de cette révolution, ce qui en arrivera pour vous tous tant que vous êtes ici, et ce qui en sera la suite immédiate, l'effet bien prouvé, la conséquence bien reconnue?—Ah! voyons (dit Condorcet avec son air et son rire sournois et niais); un philosophe n'est pas fiché de rencontrer un prophète.—Vous, monsieur de Condorcet, vous expirez sur le pavé d'un cachot; vous mourez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau, du poison que le bonheur de ce temps-là vous forcera de porter toujours sur vous."

Grand étonnement d'abord; mais on se rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit de plus belle, "Monsieur Cazotte, le conte que vous nous faites ici n'est pas si plaisant que votre *Diabole amouéux*. Mais quel diable vous a mis dans la tête ce cachot, ce poison et ces bourreaux? Qu'est-ce que tout cela peut avoir de commun avec la philosophie et le règne de la raison?—C'est précisément ce que je vous dis; c'est au nom de la philosophie, de l'humanité et de la liberté, c'est sous le règne de la raison qu'il vous arrivera de finir ainsi; et ce sera bien le règne de la raison, car alors elle aura des temples, et même il n'y aura plus dans toute la France, en ce temps-là, que des temples de la raison.—Par ma foi (dit Chamfort avec le sourire du sarcasme), vous ne serez pas un des prêtres de ce temps-là.—Je l'espère; mais vous, monsieur Chamfort, qui en serez un, et très-digne de l'être, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelque temps après." On se regarde et on rit encore: "Vous, monsieur Vicq d'Azyr, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous-même; mais, après, vous les ferez ouvrir six fois dans un jour, dans un accès de goutte, pour être plus sûr de votre fait, et vous mourez dans la nuit. Vous, monsieur de Nicolai, sur l'échafaud; vous, monsieur Bailly, sur l'échafaud;

vous, monsieur de Malherbes, sur l'échafaud...—Ah! Dieu soit béni! dit Boucher; il paraît que monsieur n'en veut qu'à l'Académie; il vient d'en faire une terrible exécution; et moi, grâce au ciel!...—Vous! vous mourez aussi sur l'échafaud.—Oh! c'est une gageure (s'écrie-t-on de toutes parts)! il a juré de tout exterminer.—Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré.—Mais nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares?...—Encore... point du tout; je vous l'ai dit, vous serez alors gouvernés par la seule philosophie, par la seule raison. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des philosophes, auront à tout moment dans la bouche les mêmes phrases que vous débitez depuis une heure, répéteront toutes vos maximes, citeront comme vous les vers de Diderot et de la *Pucelle*." On se disait à l'oreille: "Vous voyez bien qu'il est fou (car il gardait le plus grand sérieux).—Est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisait? et vous savez qu'il entre toujours du merveilleux dans ses plaisanteries.—Oui, répondit Chamfort, mais son merveilleux n'est pas gai; il est trop patibulaire. Et quand tout cela arrivera-t-il?—Six ans ne se passeront pas que tout ce que je vous dis ne soit accompli."

—Voilà bien des miracles (et cette fois c'était moi qui parlais) et vous ne m'y mettez pour rien?—Vous y serez pour un miracle tout au moins aussi extraordinaire: vous serez alors chrétien."

Grandes exclamations. "Ah! reprit Chamfort, je suis rassuré; si nous ne devons périr que quand La Harpe sera chrétien, nous sommes immortels."

—Pour ça, dit alors la duchesse de Grammont, nous sommes bien heureuses, nous autres femmes, de n'être pour rien dans les révolutions. Quand je dis pour rien, ça n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu, mais il est reçu qu'on ne s'en prend pas à nous, et notre sexe...—Votre sexe, mesdames, ne vous en défendra pas cette fois, et vous aurez beau vous mêler de rien, vous serez traitées tout comme les hommes, sans aucune différence quelconque.—Mais qu'est-ce que vous nous dites donc là, monsieur Cazotte? C'est la fin du monde que vous nous prêchez.—Je n'en sais rien; mais ce que je sais, c'est que vous, madame la duchesse, vous serez conduite à l'échafaud, vous et beaucoup d'autres dames avec vous, dans la charrette et les mains liées derrière le dos.—Ah! j'espère que dans ce cas-là j'aurai du moins un carrosse drapé de noir?—Non, madame; de plus grandes dames que vous iront comme vous en charrette et les mains liées comme vous.—De plus grandes dames! qu'il! les princesses du sang?—De plus grandes dames encore... Ici un mouvement très-sensible dans toute la compagnie, et la figure du maître se rembrunit. On commençait à trouver que la plaisanterie était forte. Madame de Grammont, pour dissiper le nuage, n'insista pas sur cette dernière réponse, et se contenta de dire du ton le plus léger: "Vous verrez qu'il ne me laissera pas même un confesseur.—Non, madame, vous n'en aurez pas, ni vous, ni personne; le dernier supplicié qui en aura un par grâce sera..."

Il s'arrêta un moment. "Eh bien! quel est donc l'heureux mortel qui aura cette prérogative?—C'est la seule qui lui restera, et ce sera le roi de France."

Le maître de la maison se leva brusquement, et tout le monde avec lui: il alla vers M. Cazotte et lui dit avec un ton pénétré: "Mon cher monsieur Cazotte, c'est assez faire durer cette facétie lugubre; vous la poussez trop loin, et jusqu'à compromettre la société où vous êtes, et vous-même." Cazotte ne répondit rien et se disposait à se retirer, quand madame de Grammont, qui voulait toujours éviter le sérieux et ramener la gaieté, s'avança vers lui: "Monsieur le prophète, qui nous dites à tous notre bonne aventure, vous ne nous dites rien de la vôtre." Il fut quelque temps en silence et les yeux baissés. "Vous, madame, avez-vous lu le siège de Jérusalem, dans Joseph?—Oh! sans doute; qu'est-ce qui n'a pas lu ça? Mais faites comme si je n'avais pas lu.—Eh bien! madame, pendant ce siège, un homme fit sept jours de suite le tour des remparts, à la vue des assiégeants et des assiégés, criant incessamment d'une voix sinistre et tonnante: *Malheur à Jérusalem! Et le septième jour il cria: Malheur à Jérusalem! malheur à moi-même!* et dans le moment une pierre énorme, lancée par les machines ennemies, l'atteignit et le mit en pièces."

Et après cette réponse, M. Cazotte fit sa révérence et sortit.

QUELQUES COURTES RÉFLEXIONS AU SUJET DES RÉCENTES ÉLECTIONS AUX ETATS-UNIS.

Détroit, le 11 Novembre 1872.

Le parti libéral-démocratique vient d'être complètement dérouteré, fouetté, battu. Il ne reste par ci, par là que quelques débris pour attester son existence.

L'élection de la Pensylvanie dans le mois d'octobre dernier avait totalement démoralisé les partisans du parti démocratique. Aussi l'espoir du succès pour les opposants de M. Grant s'était-il considérablement affaibli. Le coup avait été porté, et la certitude d'une défaite avait jeté dans l'indifférence les plus chauds amis de la réforme et de la réconciliation.

La Pensylvanie qui n'a jamais perdu son vote électoral est le phare lumineux vers lequel se dirigent tous les autres états de l'Union. Du côté qu'elle jette son poids, on est convaincu d'avance que le parti qu'elle soutient triomphera.

Après un rude combat et une victoire chaudement contestée, les vainqueurs et les vaincus comptent les vivants, les blessés et les morts; les uns se réjouissent de leur triomphe, et les autres cherchent la cause de leur défaite.

La fumée du combat est maintenant disparue. Le champ est libre. Examinons-le.

La victoire, que la Pensylvanie a remportée dans le mois d'octobre dernier, m'a porté à faire avec regret les réflexions suivantes, savoir: que le peuple américain est arrivé à un point qu'on dirait qu'il est prêt à payer une prime pour la friponnerie et le crime, où que la balance du pouvoir politique est tenue suspendue, et que les élections sont contrôlées, gouvernées, par ceux qui sont mus par l'appât du gain et qui peuvent être facilement achetés. Le résultat de l'élection du cinq du présent confirme mes craintes sur ce point: car il montre et prouve que partout où l'argent a prêté la main au vice, le vice a triomphé. En conséquence l'honnêteté et l'intégrité n'ont aucune chance de succès dans l'arène politique quand l'argent soutient le crime.

Il y a aussi une autre classe de peuple qui exerce également une influence pernicieuse sur la politique américaine: ce sont ces milliers de votants tergiversants qui n'ont point d'opinions à eux et se laissent entraîner par les probabilités qui dessinent le parti qui doit réussir; et dans leur aveuglement ils écartent loin d'eux toutes les considérations qui doivent l'emporter sur le droit et le tort. C'est précisément la seule et unique raison qui fait qu'on jette des regards anxieux sur les élections d'oc-

tobre dans les trois grands états du centre, la Pensylvanie, l'Ohio, et l'Indiana, parce que le résultat est presque toujours regardé comme décisif. Le parti radical l'a parfaitement bien compris; aussi a-t-il employé avec une prodigalité extravagante l'argent public pour se garantir la Pensylvanie qui est le guide en quelque sorte, de tous les autres états. Cet Etat une fois assuré, le reste devient comparativement facile à gagner.

Ce qu'il y a encore de plus décourageant, je dirai même de plus alarmant, c'est que le caractère des candidats mis sur les rangs pour briguer les suffrages du peuple n'a souvent aucun effet et semble exercer aucune sorte d'influence sur les élections.

Un scélérat reconnu, rejeté de toute honnête société, a autant de chance de réussite qu'un homme dont la réputation est intacte. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de longs détails pour le prouver. L'élection de Hartrauff, pour gouverneur de la Pensylvanie, que la corruption, la fraude, l'intrigue et l'argent ont fait triompher sur M. Buckalew, homme probe, honorable et sans tâche, en est une preuve convaincante. Ici dans la ville de Détroit et le comté de Wayne, contre l'attente générale, l'élection de Moses W. Field, candidat pour le Congrès, sur M. A. Smith Bagg n'a pas besoin, pour le prouver, d'être mentionnée.

Que des hommes sans principes, sans foi, sans honneur et sans probité peuvent être élus, et placés dans des positions élevées et responsables, c'est, hélas! une affligeante disgrâce pour le nom et le caractère du peuple américain. Ce fait suffit pour armer les despotes de l'Europe d'arguments les plus forts contre les institutions républicaines. Ce fait que ces hommes peuvent, quand ils le veulent, être élus, fournit aux ennemis de nos institutions les preuves les plus puissantes contre le suffrage universel.

La fraude, l'argent, l'intrigue et la corruption ont fait leur ouvrage, mais ils ne l'ont pas tout fait. Il faut avouer aussi que la majorité du peuple était, à n'en point douter, contre un changement d'administration. Le verdict du cinq de novembre signifie cela ou rien du tout.

Que reste-t-il donc maintenant, à faire aux adversaires de l'administration actuelle? Rien autre chose que d'être justes, soumis et patients. L'avenir donnera raison au mouvement libéral, mais il faut que le temps déveoppe sa force. Pour le présent, ils doivent reconnaître la signification du verdict que le peuple a passé, et s'y soumettre.

C'est inutile maintenant, de trouver faute sur le passé. Il ne reste qu'à scruter soigneusement et à critiquer avec impartialité les actes futurs du Président Grant, le louer quand il le méritera, lui donner crédit pour le bien qu'il fera et le désapprouver quand il aura tort. Le devoir de ceux qui l'entourent est de lui donner des conseils sages et réfléchis, de le soutenir dans l'exécution de ses fonctions et de lui tracer la voie de la réforme dont nous avons tant de besoin. La chose est d'autant plus facile qu'il n'aura plus pour le détourner du sentier de la justice et du devoir la perspective d'un autre terme. Espérons que le Président écartera de sa personne ces hommes que l'opinion publique a déjà condamnés, appellera autour de lui pour le seconder et le guider des citoyens honnêtes, fidèles et capables.

Le parti républicain, ayant à sa tête le Général Grant, vient donc de remporter le plus beau triomphe que l'histoire des Etats-Unis a jamais enregistré. Aucun Président n'est monté au pouvoir avec une occasion aussi belle de fournir une carrière brillante et glorieuse. Tous les emplois du gouvernement: seront entre les mains de ses amis. Aucun parti politique ne peut entraver la marche de son administration. Toutes les portes pour faire le bien lui sont ouvertes. Tous les moyens lui seront donnés, s'il le veut, pour avancer la prospérité du pays. Il lui sera donc facile d'ajouter à l'étranger un nouveau lustre au nom américain et de gagner pour lui une place honorable dans l'histoire qui rendra sa mémoire à jamais mémorable. Il aura tous les avantages possibles de promouvoir, d'agrandir la prospérité du peuple américain, d'élever la nation parmi les puissances étrangères à un degré d'honneur et de respectabilité plus grand qu'elle n'a eu jusqu'ici, en faisant disparaître les fautes et les abus qui ont taché son administration passée et celles de quelques-uns de ses prédécesseurs. En effet, quel beau champ n'a-t-il pas de faire comprendre aux monarches de l'Europe que la République Américaine (quand elle est bien gouvernée) est appuyée sur des bases fermes, solides et durables.

En faisant cela, il aura droit à la gratitude du peuple américain, car il aura bien mérité de son pays. Dans le cas contraire il doit s'attendre à une opposition juste et raisonnable de la part de tout honnête homme.

E. N. LAGROIX.

P. S.—Le tourbillon politique qui vient de passer à tout ravagé. Il n'a rien laissé debout après son passage dans l'Etat du Michigan. Je suis, comme tous mes amis, tombé victime de sa fureur. Cependant, ma défaite est une victoire. Elle formera par la suite un point de ralliement pour la nationalité franco-canadienne, un foyer où viendront se réchauffer les fils de la France et du Canada. La candidature qu'on m'avait imposée contre mon choix, mon désir et ma volonté, je l'avais acceptée dans le but unique d'unir en un seul faisceau tout l'élément français de toutes nuances politiques et de toutes croyances religieuses.

Je suis plus ferme que je n'ai jamais été et glorieux de ma défaite, parce qu'elle est amplement compensée par l'union et l'entente qu'elle est appelée à produire entre les amis de notre langue et de notre nationalité. Elle ne m'a point surpris, car je l'avais prévue. J'y ai gagné plus que j'ai perdu. J'ai pourtant bien couru, mais pas assez vite pour devancer mon concurrent.

Salut et amitié à nos amis. Je leur répondrai quand ma santé sera rétablie.

E. N. L.

TABLEAU DES FRÈRES DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN.—M. Desmarais, artiste photographe, vient de mettre en vente à ses ateliers, Quarré Chabouille, en cette ville, ce Tableau qui contient une collection complète et authentique de tous les vénérables Prélats qui ont assisté au dernier Concile Œcuménique. Cette collection qui comprend 731 portraits rendus avec fidélité et une perfection étonnante, est en deux tableaux. Prix des deux, \$5.00.

M. Desmarais a encore quelques exemplaires du tableau contenant les photographies de tous les membres du clergé catholique du Diocèse de Montréal. Prix \$3.00. Ces deux collections précieuses devraient se trouver dans toutes les familles catholiques du pays.

3-47-1

SALMIGONDIS AMÉRICAIN.

Comme les termes de cuisine sont à la mode pour les *œuvres*, dans les journaux de Paris, j'en adopte un pour *L'Opinion Publique*. Dans mon *salmigondis*, je parlerai de tout, sans autre transition que des *étoiles*. — Vivant à l'ombre du drapeau étoilé, on ne doit pas être surpris si je mets des étoiles partout

Pour le moment je puise force nouvelles pour mon *salmigondis*, dans ce vaste *Pot au feu* qui fume depuis quinze jours : Boston.

On cite un trait héroïque d'un pompier pendant le grand incendie. Une maison était enveloppée par les flammes, une femme à moitié vêtue apparaît à une fenêtre du quatrième et demande assistance, la foule est électrisée, on craint de risquer sa vie, un pompier se fait un passage avec une échelle qu'il applique sur la muraille, il enlace la pauvre femme dans ses bras, mais au moment où il commence la descente, le mur s'effondre et l'héroïque pompier tombe dans les flammes avec celle qu'il espérait sauver. Ils sont morts ensemble.

Mercredi le feu a détruit à Boston, l'imprimerie de Rond, Avery & Cie., qui donne de l'ouvrage à 250 personnes, les pertes sont évaluées à \$250,000 en partie couvertes par les assurances. Le *Pilot* qui avait pris ses quartiers dans cet établissement après le grand incendie, à vu de nouveau ses formes détruites et son assortiment de papier en cendre, il continuera néanmoins à paraître. Rond, Avery & Cie., vont de suite recommencer leurs affaires.

A propos d'assurances, voici un état des pertes par elles subies par le feu de Boston :

Montant assuré,	\$53,227,800
Les compagnies payeront.....	38,709,550
Les assurés se trouvent à perdre.....	14,518,250
Les compagnies anglaises perdent.....	5,785,000.

Elles ne font rien perdre.

Le professeur Agassiz est d'opinion que le lac Erie deviendra à sec dans 18,500 ans. Nagez rameurs, d'ici-là.

Le général Grant n'est pas très populaire à Galena, Illinois, où il a demeuré et tanné le cuir, Greeley, son adversaire a obtenu 225 voix de majorité.

On estime que 16 personnes ont perdu la vie dans le grand incendie de Boston.

A Concord, N. H., le 18, on a senti la secousse d'un violent tremblement de terre.

Un jeune homme parti de Danbury, N. H., il y a 6 mois, pour les prairies de l'Ouest, vient d'écrire à sa famille, pour la première fois depuis son départ. La lettre ne contenait que ces mots : Envoyez-moi une perruque. On ne sait s'il a été scalpé ou s'il a pris femme, sa demande semble indiquer l'un ou l'autre cas.

COURTES-HEURE.

RENSEIGNEMENT IMPORTANT.

Nous conseillons à nos lecteurs d'examiner attentivement ce qui suit sur la classification des membres de l'assemblée nationale.

Ils forment six groupes, dont trois à gauche et trois à droite, formant de chaque côté trois degrés divers.

A gauche, en allant du point extrême au centre, nous voyons d'abord l'Union républicaine, présidée par le colonel Denfer, et composée environ de 70 membres; ensuite, la gauche républicaine, présidée par M. Albert Grevy et formée d'environ 160 membres; enfin, le centre gauche, présidée par le général Chanzy, et qui renferme à peu près 140 membres.

A droite, en allant également du point extrême au centre, nous trouvons l'extrême droite, présidée par M. le marquis de Francieu, et comprenant une soixantaine de membres, vient ensuite la Réunion des Réserveurs, présidée par M. de Larcy, et composée d'environ 120 membres; enfin, la Réunion Saint-Marc Girardin, présidée par le même, et comptant une centaine de membres.

Ainsi, les trois groupes de la gauche disposent de 370 voix, tandis que ceux de la droite n'en peuvent mettre en ligne que 280.

Messieurs les Rédacteurs de *L'Opinion Publique* :

En arrivant dans un pays, la première chose que le voyageur étranger et le touriste aiment à visiter, sont les monuments historiques, parce qu'ils intéressent et se gravent le plus fortement dans la mémoire. Mais, messieurs, ces monuments, comme vous le savez, finissent par se détériorer et quelquefois disparaissent pour ne plus se relever.

Il n'est pas besoin d'aller chez l'étranger pour trouver la preuve de ce que j'avance; je citerai ici, et avec regret, la pierre monumentale qui fut élevée dans la chapelle de Chicoutimi, sur laquelle se lisait une épitaphe qui rappelait aux voyageurs que là dormait dans le silence de la mort le Révd. Père Claude Coquart, S. T., qui a fini par disparaître comme le fameux colosse de Rhodes, pour ne plus se relever.

M. J. A. Malouin, de Québec, qui s'intéresse à tout ce qui a rapport à l'archéologie de notre pays, m'a montré un précieux manuscrit dans lequel se trouve l'histoire de nos monuments, lequel livré à l'impression donnerait de quatre cents à cinq cents pages; mais, messieurs, si ce précieux monument allait se perdre, le fruit de tant de travaux ne serait-il pas perdu pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre pays? Espérons donc, messieurs, que M. Malouin voudra bien permettre que son précieux manuscrit soit livré au grand jour de l'impression et que cette satisfaction sera accordée à tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie de notre pays, et qui savent apprécier le vrai mérite.

UN AMI.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

La crise a commencé sur la motion du général Changarnier censurant Gambetta à cause de ses discours incendiaires dans les provinces. En faisant cette motion, Changarnier s'est plaint de l'audace toujours croissante des radicaux et de la faiblesse du gouvernement à transiger avec eux. Il accusa Gambetta d'entretenir et de chercher à répandre les idées de socialisme. Cette imputation a créé beaucoup d'excitation dans l'assemblée et le président rappela le député à l'ordre. Les députés de la droite essayèrent de provoquer Gambetta à répondre, mais il refusa et se contenta de hausser les épaules.

Le président Thiers monta à la tribune pour défendre le gouvernement. Il protesta contre cette tentative de l'amener à la barre comme un criminel, et ajouta qu'il pourrait en appeler au pays. Il admit que le discours fait par Gambetta à Grenoble était répréhensible, mais que le gouvernement n'en était pas responsable. Le président conclut en demandant à la chambre un vote de confiance. Le député Mettetal fit motion qu'un vote de confiance fut immédiatement pris. L'assemblée refusa opiniâtement de donner la priorité à la motion de Mettetal, mais après quatre divisions, le vote de confiance revint et fut adopté par 267 voix contre 117. La moitié des députés s'abstinrent de voter.

Thiers mécontent de ce vote déclara qu'il allait résigner si l'assemblée ne lui manifestait pas sa confiance par un vote plus considérable.

Depuis, les nouvelles ont été assez contradictoires. Le bruit a couru que Thiers avait résigné et que McMahon avait été nommé président; mais de tout cela il n'y a qu'une chose vraie, c'est que le général McMahon aurait dit qu'il refuserait la présidence, dans le cas où on la lui offrirait.

Tous les partis ont eu de nombreuses réunions pour délibérer sur l'attitude qu'ils devaient prendre. A l'exception du parti républicain avancé, dont Gambetta est le chef, lequel veut la dissolution immédiate de l'Assemblée Nationale, tous les autres partis veulent que l'Assemblée discute et adopte des mesures qui auraient pour effet de continuer l'état de choses actuel avec des modifications. Mais, quelles seront ces modifications? là est la difficulté. Les membres de la droite jet du centre droit exigent qu'elles se fassent dans le sens conservateur, les membres du centre gauche demandent que ce soit dans le sens républicain et libéral.

Le centre gauche dont M. Picard, ami de M. Thiers, est président, prépare une résolution prolongeant de 4 ans le terme du président et pourvoyant à la nomination d'un vice-président qui succéderait au président en cas de résignation ou de mort de celui-ci. Le vice-président ne pourrait être ré-élu que pour un second terme; le tiers de l'Assemblée serait ré-éligible annuellement.

Le président Thiers aurait droit de suspendre la promulgation des lois. Il est entendu que Thiers est tout favorable à ce projet.

Mais l'attention se concentre surtout sur les délibérations du comité chargé de préparer une réponse au message du Président. Ce comité a eu plusieurs réunions et on y a discuté chaudement une foule de projets, car, tous les partis y sont représentés. Mais il semblerait que les conservateurs ou plutôt les monarchistes y sont en majorité.

Le comité, dans son adresse, demandera au Président que les Ministres soient responsables, que le Président ne prenne aucune part aux débats de l'Assemblée et qu'il ne communique avec ce corps qu'au moyen de Messages. Ces points seront chaudement contestés par les partisans de M. Thiers, lorsque le Comité présentera sa réponse à l'Assemblée.

M. Thiers dit qu'il est disposé à faire toutes les concessions qui seront compatibles avec ses principes, mais il pourrait bien arriver qu'il n'accepterait pas les propositions du comité, alors la crise deviendrait sérieuse.

L. O. D.

FAITS DIVERS.

TERRIBLE ACCIDENT SUR LE GREAT WESTERN.—Un accident est arrivé dernièrement sur le Great Western, près de Beamsville, Ont., par lequel plus de quarante personnes ont reçu des contusions plus ou moins graves et dont quelques-unes ont pu même, à l'heure qu'il est, avoir causé la mort.

Il paraît que le convoi était en retard d'une demi-heure lorsqu'il passa le Pont Suspendu, et comme il était considérable, étant composé, entre autres chars, d'un Wagner et de deux Pullman, on ajouta un autre engin. Afin de gagner le temps perdu, les deux locomotives furent lancées à un train d'éclair sur le parcours, droit et nivelé, qui sépare Beamsville d'Hamilton. A la station la plus proche du point de départ, le convoi allait à une vitesse de quarante milles à l'heure. Il passa la station comme un éclair, et un instant après, on remarqua une oscillation indiquant qu'on passait sur une bifurcation, dont la pointe de la raille avait été déplacée par le convoi, aussi lourd que rapide. Les deux locomotives, et deux chars de passagers passèrent heureusement et continuèrent leur course près d'un quart de mille, quoique le signal de serrer les freins eut été immédiatement donné, signal auquel les employés avaient obéi avec la plus grande célérité. Leurs efforts ne furent pas couronnés du plus grand succès.

Un troisième char-passager sauta d'une manière remarquablement souple, et resta très heureusement de travers sur la voie. Les chars-palais tinrent bon, mais après avoir parcouru une distance de plusieurs verges, ils furent précipités dans un bas-fonds de 15 pieds de profondeur. A travers les nuages de poussière et dans une grande confusion, les passagers intacts portèrent secours aux blessés. Les plaintes des blessés et les cris de ceux qui étaient frappés de terreur, se firent entendre de toutes parts, mais en moins de dix minutes, un parti de se-

cours s'assura de l'état de choses et l'on commença à prendre confiance. Les portes et les fenêtres des chars furent brisées en un clin d'œil, et les blessés et ceux qui avaient perdu connaissance furent en un instant secourus. Max Strakosh et sa troupe, à l'exception de Mario, étaient sur le convoi, et tous furent blessés. Strakosh fut frappé à la tête, la Patti et Made-moiselle Cary furent fortement étourdies par le choc. La Patti reçut même une légère contusion sur la tempe gauche. Il n'y avait pas de médecins dans le train, mais les médecins des villages environnants furent bientôt sur les lieux et prodiguèrent leurs soins.

Thurso, 19.—Un triste accident est arrivé sur la Black Bay près de cette ville, dimanche dernier, par laquelle un homme du nom de Dubé, a perdu trois de ses enfants qui se sont noyés. Voici comment cela est arrivé : il paraîtrait que le plus vieux de ses malheureux, âgé de 16 ans, était à patiner sur la baie, poussant devant lui un traîneau dans lequel étaient assis son plus jeune frère et sa sœur, lorsque la glace qu'il croyait ferme manqua subitement, et les trois malheureux furent engloutis sous l'eau et se noyèrent. On retrouva leurs cadavres peu de temps après.

COMPLICATIONS DOMESTIQUES.—La scène s'est passée l'autre jour dans le quartier St. Roch. Il y a huit ans un émule de St. Crépin, trouvant la besogne dure et peu lucrative, se décida à faire ses malles et à aller faire de la cordonnerie aux Etats-Unis. Son épouse en pleurs le reconduisit jusqu'à la gare ou au bateau, nous ne savons pas s'il partit en bateau ou en char. Peu importe. Il partit et l'ingrat n'écrivit pas une seule lettre à sa moitié. Angoisse, inquiétude dans la maison du cordonnier pendant les premières années d'absence. Finalement un bon jour, l'épouse délaissée se dit que certainement son homme était passé dans l'empire des défunts. Elle se pénétra tellement de cette idée qu'elle prit ses habits de veuve. Les jours et les mois et les années passèrent et pas la silhouette d'une nouvelle du pauvre défunt. La douleur de la veuve avait fini par s'éteindre; le temps opère son œuvre de destruction sur tout ce qui existe.

Pendant ce temps-là un homme d'un certain âge, s'étant aventuré, le coquin, dans la maison de la veuve, avec un arsenal complet de galanteries et quelques dollars.

Un détail qu'il n'est pas inutile de mentionner : c'est que le galant était un ancien beau de la veuve. De sorte que le siège fut moins rude que celui de Paris. Bref, on parla de mettre les bancs à l'église, et on fixa le jour de la cérémonie nuptiale. Tout alla à merveille. Le mariage se fit, et comme dans tous les bons ménages qui n'ont pas en horreur la colonisation pratique, les osseillons ne tardèrent pas à peupler la cage.

On vivait, on était content. Lorsqu'un beau matin, quel-qu'un frappa à la porte : la femme alla ouvrir. Tableau : son ancien mari qui n'était pas du tout parti pour l'autre monde et qui revenait bien et dûment s'installer chez lui. D'un coup d'œil il devina les modifications survenues en son absence. Le soir du même jour il avait fait maison nette et donna à son épouse une raclée, qui lui rappela parfaitement que son mari existait encore.

On lit dans le *Messageur de Sorel* :

TENTATIVE D'ÉVASION.—Avant de prendre leur vol pour Kingston, nos quatre oiseaux de pénitence, Gendreau, Lavigne, Lavolette et Lavallée, se trouvant sans doute trop à l'étroit dans leur cage, ont voulu tenter un suprême effort pour s'en échapper. Samedi matin, M. Boucher, notre vigilant geôlier, observant quelque chose d'inusité dans la physionomie et la démarche de ses intéressants pensionnaires, crut devoir leur accorder une surveillance toute spéciale. Les prisonniers étant renfermés dans les salles du premier étage, il monta, sans être observé d'eux, à l'étage supérieur, où placé près d'une fenêtre ouverte, il pouvait épier leurs mouvements. Après quelques instants d'attente, il reconnut distinctement le bruit des limes sur les barreaux de fer des fenêtres.—Il était temps; deux barreaux étaient sciés sur leurs quatre angles, et le moindre coup pouvait les briser et laisser le passage libre au détenu, qui ont avoué avoir fixé l'heure du départ à 5 heures de l'après-midi du même jour.—S'étant procuré deux couteaux de table, on ne sait comment, ces ingénieux artisans les avaient transformés en scies avec lesquelles ils opéraient sur les barreaux. Lorsqu'ils étaient obligés de suspendre leurs travaux ils en dissimulaient les traces en remplissant l'espace scié avec du suif mêlé à la limaille du fer.—Le lendemain dimanche soir, les quatre prisonniers, les fers aux pieds, laissaient cette ville, par le vapeur *Trois-Rivières*, pour se rendre à leur nouvelle pension, sous la garde de M. Boucher et du Grand Connétable, M. Wilbrenner.—C'est une perte pour la localité!

M. LACROIX.

Nous recommandons à l'attention toute particulière de nos lecteurs la belle lettre de M. Lacroix, de Détroit, que nos lecteurs trouveront plus loin.

NOS GRAVURES.

LE MONSTRE DU LAC.

Le lac Eutopia dans le comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick, est célèbre par la beauté du paysage qui l'entoure et surtout par la réputation du monstre qui l'habite. Les habitants de l'endroit sont convaincus de l'existence de ce monstre—ou serpent; il en est même plusieurs qui prétendent l'avoir vu. C'est sur la description qu'ils en ont faite que cette gravure a été reproduite. D'après leur dire, ce serpent aurait cent pieds de long. Un certain nombre de gens s'associerent, un jour, au capital de \$200, pour s'emparer du serpent. Ils firent de grands préparatifs, se munirent de filets et d'armes de toutes sortes, mais l'expédition ne fut pas heureuse; Son Altesse marine ne donna pas signe d'existence.

LE YACHT IMOGÈNE.

Ce yacht, le plus joli de ceux que possède le gouverneur-général, mérite une mention spéciale. Quoique son tonnage ne soit que de six tonnes, il peut tenir tête à de grosses tempêtes. C'est un modèle que nos amateurs ici feraient bien d'examiner; ils seront surpris de voir comment on est parvenu à donner tant de force à une embarcation si délicate. Lord Dufferin s'en sert souvent avec l'aide, seulement, d'un homme.



VISITE DE LORD DUFFERIN À MONTRÉAL.—SOYEZ LE BIENVENU!



LE GRAND FEU À BOSTON.—SCÈNE DANS LA RUE DEVONSHIRE.

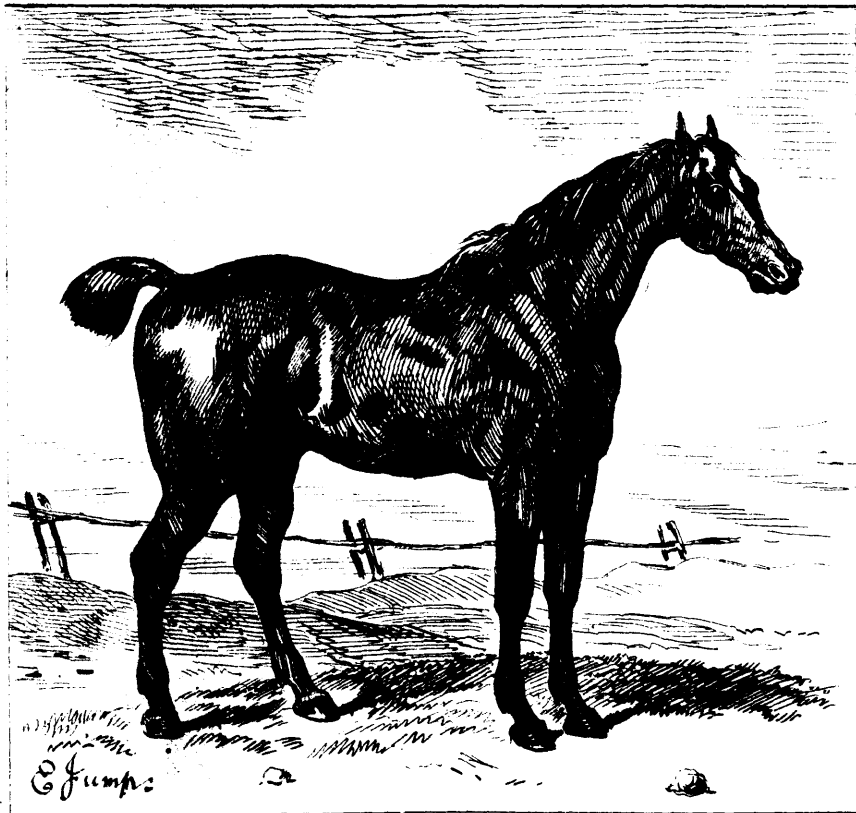


LE GRAND FEU À BOSTON.—ARRIVÉE DES ENGINES DE WORCESTER.

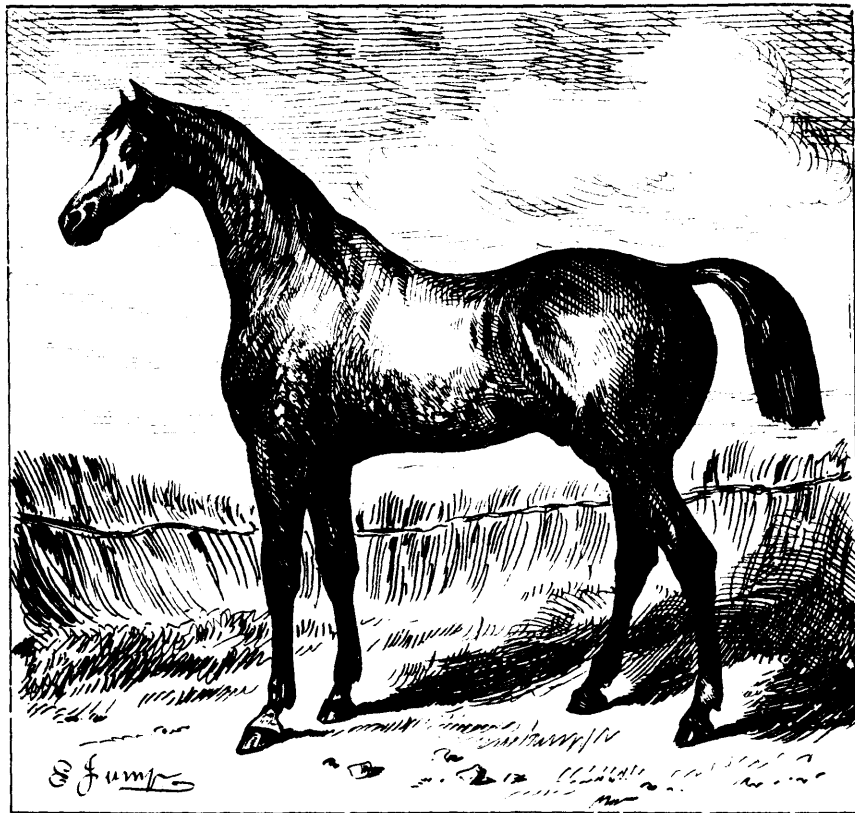


В Крoура

LE YACHT IMOGÈNE, APPARTENANT AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.



CHEVAL DE TRAIT.



CHEVAL DE COURSE.

PROJET POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN HARAS NATIONAL BEMIS PAR M. EMILE BONNEMANT.

Considérant que le commerce et l'élevage du cheval sont une des industries agricoles les plus lucratives de la Province de Québec :

Considérant qu'il serait extrêmement avantageux pour le pays de développer rapidement cette industrie en lui fournissant les moyens d'obtenir les améliorations désirables :

HARAS ET JUMENTERIE.

Il est créé dans la Province de Québec, à titre d'essai et pour que durée de cinq ans, un haras national composé de vingt-quatre Etalons destinés à l'amélioration de la race chevaline. Ce Haras sera établi aux environs de Montréal et sur un domaine choisi par le Conseil d'Agriculture de la Province.

Les Etalons seront achetés soit en Europe, soit au Canada par les soins du Directeur assisté d'une personne désignée par le conseil d'agriculture. Il sera également fait acquisition de douze juments poulinières qui seront destinées à fournir à la Province les reproducteurs nécessaires aux besoins de l'avenir.

Les poulains et pouliehes provenant de ces juments seront vendus chaque année à l'encan aux cultivateurs et propriétaires de la Province de Québec exclusivement, avec engagement de leur part de les conserver au moins six ans et de les faire servir à la reproduction.

Les juments resteront toujours au Dépot, les Etalons y séjourneront du mois d'octobre au mois d'avril ; depuis le 10

avril jusqu'à la fin de septembre ils seront envoyés en stations.

Le premier mars de chaque année, les 24 Etalons seront divisés en douze bandes de deux chacune, comprenant un cheval de gros trait et un carrossier trotteur ; ces bandes de deux Etalons seront mises aux enchères pour les saillies de l'année ; les Sociétés d'Agriculture de la Province de Québec auront seules le droit de concourir aux enchères. Le prix des enchères sera payable en dehors du prix des saillies, et sera considéré comme paiement de la station et du choix des Etalons.

Les lots d'étalons pour lesquels il n'y aurait pas eu d'enchères seront envoyés dans des stations désignées par le Conseil d'Agriculture.

Un règlement administratif déterminera ultérieurement le mode et les conditions de soumission.

Les sociétés d'Agriculture devront en outre donner gratuitement un logement convenable pour les étalons et les Palefreniers résidant dans le comté ; les soins et la nourriture des animaux restant toujours à la charge du Haras.

Le nombre des saillies ne devra pas dépasser cent par chaque étalon ; les Palefreniers veilleront sévèrement à l'exécution de cette condition.

Le prix des saillies des étalons sera fixé proportionnellement à la valeur de l'étalon ; le tarif en sera établi chaque année par le Conseil d'Agriculture et le Directeur.

INSTRUCTION AUX PALEFRENIERS.

Pendant le séjour des étalons au dépot, le Directeur et le Vétérinaire feront deux fois par semaine un cours aux Palefre-

niers chargés d'accompagner les étalons dans les différentes stations. Dans ce cours on leur donnera des notions hippiques, de médecine vétérinaire afin qu'ils soient en mesure de guider les cultivateurs dans le choix des reproducteurs et dans les soins à donner aux juments poulinières et à leurs produits.

PERSONNEL.

L'établissement sera dirigé par un directeur ayant sous ses ordres au Médecin Vétérinaire, un Maréchal Ferrant, douze Palefreniers et trois apprentis Palefreniers.

Le Directeur et le Médecin Vétérinaire seront nommés par le Ministre de l'Agriculture ; et leurs émoluments fixés par lui.

MARCHÉ PUBLIC.

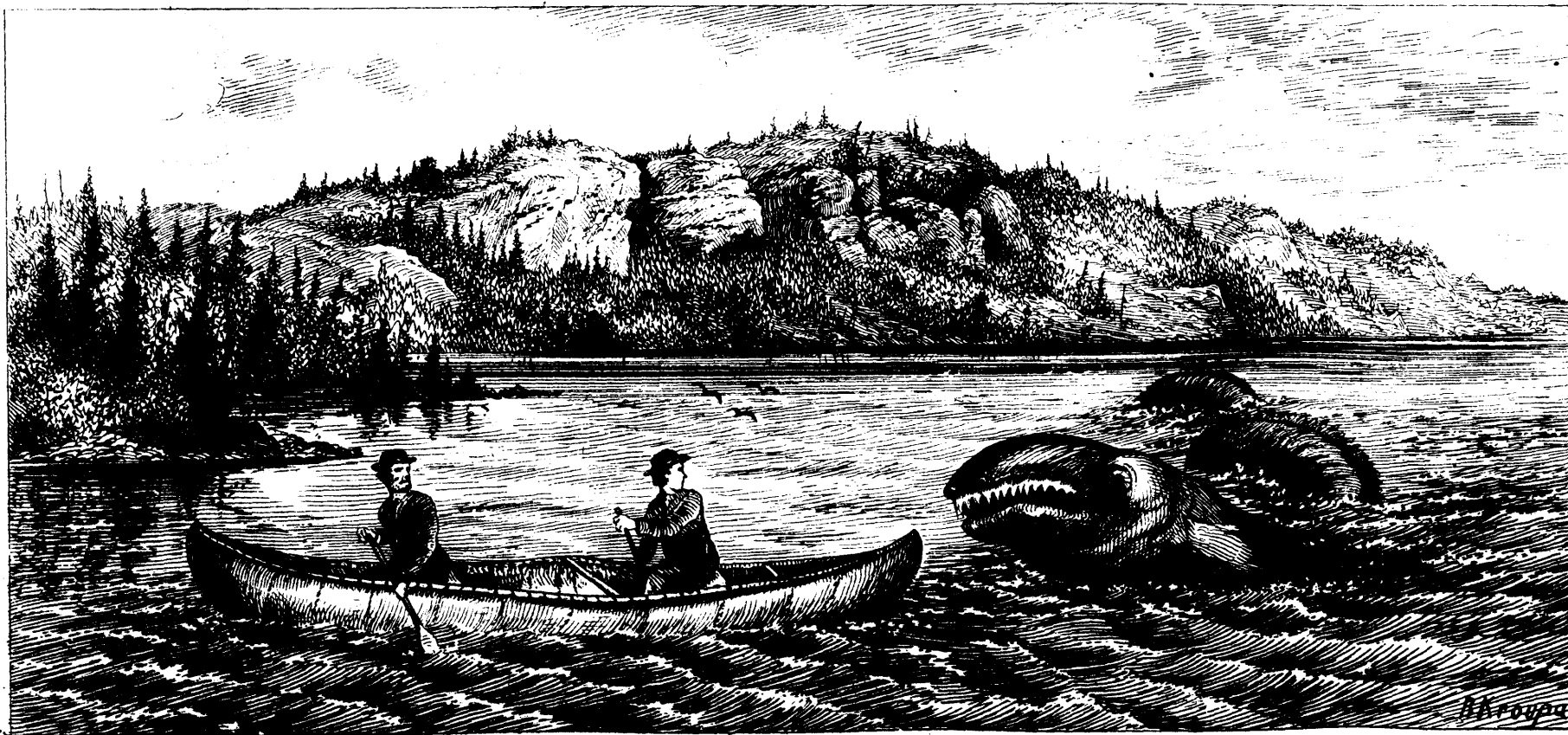
Afin de faciliter et d'activer les transactions des cultivateurs, il sera créé un grand marché de chevaux et poulains qui se tiendra sur le domaine du Haras, le premier du mois d'avril et d'octobre de chaque année.

La plus grande publicité sera donnée pour faire connaître l'ouverture de ce marché.

Il sera également établi au Haras une salle d'exposition permanente où les carrossiers, charrons, selliers, etc., pourront envoyer à leurs frais, risques et périls, des voitures, charettes, harnais, etc., de cette manière les cultivateurs pourront se tenir au courant des améliorations apportées dans les véhicules et harnachements.

NOTA.

Ce projet vient d'être approuvé par le Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, dans la séance du 13 novembre.



LE MONSTRE DU LAC EUTOPIA, NOUVEAU-BRUNSWICK.

AVIS.

Notre agent collectera, LUNDI prochain et les jours suivants, dans les différents quartiers de la ville. Nos abonnés feraient bien de payer de suite afin d'avoir droit à la prime.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 28 NOVEMBRE, 1872.

ÇA ET LÀ.

La question d'une Université à Montréal continue de faire sensation dans les cercles politiques. La *Minerve* et les journaux de Québec ont commencé la lutte contre ce projet, avec les arguments mentionnés par notre correspondant parlementaire, dans le dernier numéro de *L'Opinion Publique*. Ils publient un mémoire de L'Université-Laval, dans lequel on voit que les évêques de Rimouski, de St. Hyacinthe, d'Ottawa et l'archevêque de Québec se prononcent fortement contre l'établissement de deux Universités dans le Bas-Canada. L'archevêque de Québec dit que le décret de Rome sur la question est toujours en force, et il est surpris qu'on songe à l'enfreindre.

Le *Nouveau-Monde* combat cet argument en disant qu'on ne peut pas invoquer ce décret maintenant que les circonstances sont changées, et qu'à Rome on ne partage plus la même opinion sur la question, puisque c'est le Cardinal Barnabo lui-même qui s'est engagé à présenter au Pape une requête en faveur de l'établissement d'une Université à Montréal. Le *Canadien* et la *Minerve* répliquent, 1. qu'une lettre du cardinal Barnabo, si elle existait, ne suffirait pas pour renverser le décret de Rome; 2. que le cardinal Barnabo ne peut avoir changé d'opinion, si surtout il sait que L'Université-Laval offre d'établir une succursale à Montréal; 3. que si la lettre du cardinal est telle qu'on dit, elle demande qu'on s'adresse à Rome; or, les Jésuites en s'adressant au Parlement désobéissent à cette demande.

Les auteurs du mémoire ajoutent que le Séminaire de Québec n'aurait pas mis \$300,000 dans l'établissement d'une Université et n'aurait pas perdu \$3,000, tous les ans, pour la soutenir, s'il n'avait pas espéré qu'on ne songerait pas à lui faire une compétition ruineuse.

On voit en effet dans ce mémoire qu'en 1870, l'Université-Laval offrit d'établir à Montréal une succursale ou plutôt une division de ses facultés de Droit et de Médecine sur les bases suivantes :

“ Les professeurs à Montréal, nommés, comme ceux de Québec, par le Conseil Universitaire, après consultation de la faculté intéressée, deviendraient à leur tour et par ordre de doyen, membres du Conseil Universitaire. Et comme cet ordre de doyen, qui est celui de la nomination comme professeur, est déterminé par des circonstances le plus souvent fortuites, il pourrait arriver que les trois membres du Conseil Universitaire pour une faculté, fussent de Montréal. Il y aurait à Montréal un Vice-Recteur, remplissant vis-à-vis des professeurs et des élèves à Montréal toute la partie administrative dévolue au Modérateur et au Recteur à Québec. Quant à la direction religieuse des élèves, elle serait laissée toute entière à la sollicitude de l'Evêque de Montréal, qui y pourvoirait de la manière qu'il jugerait convenable.”

Les directeurs de l'Université-Laval disent qu'on n'a pas répondu à leurs offres qu'ils réitérent.

Voilà à peu près jusqu'à présent l'état de la question.

Un projet de loi doit être présenté par l'hon. Procureur Général, pour statuer qu'à l'avenir l'érection de toute paroisse canonique créera une paroisse civile, et le décret de l'Evêque suffira, il n'y aura plus de commissaires civils.

CHAMBRE DES ARTS ET MÉTIERS.

La Chambre des arts et métiers appelée à se prononcer sur les changements proposés, avait nommé un comité pour examiner la question. Ce comité, tout en recommandant la nécessité d'un changement, avait accepté un amendement comportant que la Chambre regretterait qu'on enlevât aux instituts le droit d'élire eux-mêmes les membres de la Chambre, et que si le gouvernement jugeait à propos d'intervenir dans la composition de la Chambre, il ne devrait le faire qu'en laissant à ces instituts le droit d'élire au moins les deux tiers des membres. Lorsque le comité fit son rapport, M. de Bellefeuille biffa cet amendement, en soutenant que le membre qui l'avait proposé ne faisait pas partie du comité. Il est bon de dire que ce membre est celui même qui avait demandé la formation du comité, et qu'il assista à la réunion de ce comité auquel il fit accepter cet amendement.

Si M. de Bellefeuille se conduisait comme cela à l'égard des Anglais, il n'est pas étonnant qu'ils n'aient pas sa manière de procéder. Il allègue pour se justifier

qu'il n'était pas dit dans la motion que le proposeur et le secondaire feraient partie du comité. Mais ce sont de petits moyens, qu'il aurait dû dans tous les cas invoquer devant le comité. Pourquoi ne faisait-il pas plutôt rejeter l'amendement, lorsque le rapport fut soumis à l'assemblée. Il est bon de dire en passant que l'acceptation du rapport dans de pareilles circonstances ne prouve pas grand-chose.

Il est une question politique qui pourrait bien, avant longtemps, primer toutes les autres, c'est celle de l'établissement d'un grand empire britannique au moyen d'une union fédérale de l'Angleterre avec toutes ses possessions. D'après ce projet, il y aurait à Londres un parlement où toutes les parties de cette vaste Union enverraient des représentants.

On sait que M. Blake s'est prononcé, dans son fameux discours de Cornwall, en faveur de quelque chose comme cela, et que cette allusion a suscité nombre de commentaires.

On dit que c'est le plan que Lord Dufferin a pour mission de faire valoir et, peut-être, même, d'établir pendant son administration.

D'un autre côté on se demande comment concilier les articles du *Times* qui se prononce plus que jamais pour l'indépendance du Canada avec l'idée de ce projet.

UNE ENTREPRISE NATIONALE.

Les journaux ont déjà annoncé que la maison Rolland de Montréal avait entrepris d'établir entre la France et le Canada des relations littéraires plus intimes. Nous sommes heureux de joindre notre voix à celles de nos confrères pour féliciter les MM. Rolland de leur esprit d'entreprise et les remercier de ce qu'ils font pour les Lettres Canadiennes.

M. D. Rolland n'a pas perdu son temps, dans son dernier voyage en France; non-seulement il a fait des arrangements qui lui permettent d'avoir toujours en mains les livres français les plus nouveaux et les plus remarquables, mais encore il a fait en sorte que les livres et les journaux canadiens soient lus en France.

Il serait peut-être présomptueux de notre part d'espérer qu'on s'occupera beaucoup en France de ce qu'on écrit dans le Canada, mais, lors même que la lecture de nos livres et de nos journaux ne ferait que convaincre notre ancienne mère-patrie que nous ne sommes pas tout à fait sauvages, ce serait déjà un grand progrès.

C'est M. Sauton, libraire de Paris, qui s'est chargé de mener à bonne fin le projet en question; il paraît que l'affaire est entre bonnes mains.

MM. Rolland et Sauton se sont assurés le concours de plusieurs journalistes français qui se sont chargés de faire connaître autant qu'ils le pourront les ouvrages canadiens.

CÉLÉBRITÉS CATHOLIQUES CONTEMPORAINES, par MM. Louis Veillot, Eugène Veillot, Henry de Riancey et Léopold Giraud.

Tel est le titre d'un livre remarquable où sont publiés les portraits et biographies de quelques-uns des hommes les plus éminents de notre époque, entre autres : Sa Sainteté Pie IX, Mgr Dupanloup, Mgr Pie, de Ravignan, Veillot, Lacordaire, etc., etc. Inutile de dire que ces biographies sont bien faites, la réputation de leurs auteurs nous en dispense. Rien de plus intéressant que la vie de ces hommes illustres dont les œuvres font la gloire de l'Eglise: rien de plus instructif aussi, car c'est l'histoire résumée sous la forme la plus attrayante.

Le prix du volume est de \$2.00; il vient de la librairie Palmé de Paris.

En vente à la maison Rolland.

LE DISCOURS D'UN GOUVERNEUR.

L'une de nos gravures représente Montréal, sous une forme allégorique, qui souhaite la bienvenue à Lord Dufferin, notre nouveau gouverneur. Le noble Lord s'est conduit, déjà, de manière à mériter les hommages sincères de toute la population et des Canadiens-Français en particulier. Il a justifié immédiatement la haute opinion qu'on avait de lui et donné la mesure de son intelligence et de son caractère. Il est évident que ce n'est pas un homme ordinaire et que l'Angleterre, en nous le donnant pour gouverneur, a voulu nous faire honneur. Ce n'est pas seulement un lord, c'est un homme de talent, un homme de lettres, à l'esprit large et cultivé.

S'il est vrai qu'un gouverneur anglais n'eut rien de plus pressé que de nous dire en arrivant, que nous étions une race inférieure, Lord Dufferin nous a noblement vengés de cette injure dans le discours remarquable qu'il a prononcé, jeudi dernier, à Montréal.

Il s'agissait d'inaugurer la statue de la reine Victoria. Après avoir répondu en anglais à l'adresse qu'on lui avait

présentée, il prononça dans un excellent français le discours suivant :

“ Messieurs,

“ Je le ferai, sans doute d'une manière bien imparfaite, mais je ne saurais voir cette cérémonie solennelle se terminer, sans essayer de vous exprimer dans votre propre langue combien j'ai été heureux d'assister à cette belle fête, et de pouvoir apprécier l'empressement que vous avez mis à y prendre part, de votre côté.

“ Je n'ignore pas, messieurs, que dans nulle partie de son vaste empire, notre Souveraine saurait compter sur un dévouement plus complet que celui des Canadiens-Français.

“ Brave et noble race qui, la première, fournit à l'Europe les moyens d'importer la civilisation sur le continent d'Amérique. Race valeureuse et hardie dont les explorateurs, dans l'intérieur de ce continent, ont permis à l'industrie européenne de s'implanter, non-seulement sur les bords du Saint Laurent, mais encore dans les riches vallées de l'Ohio et du Mississipi; les premiers forts qu'elle érigea et les premiers établissements qu'elle forma sont devenus aujourd'hui, grâce au jugement droit et à l'espèce d'instinct qui la caractérisent, le noyau de grandes villes et de puissantes populations; et c'est à leur coopération actuelle et à leur intelligence naturelle, que nous devons une bonne partie de la condition prospère de cette Province.

“ Le spectacle de deux peuples composés de nationalités si diverses s'efforçant, à l'envi l'un de l'autre, de prouver leur loyauté à leur Reine et au gouvernement, et travaillant de concert et dans une harmonie parfaite au bien de leur commune patrie, restera l'un des faits les plus remarquables et les plus heureux de l'histoire du monde, en même temps qu'il témoignera de la sagesse politique et des sentiments magnanimes dont sont pénétrés tous les membres de la grande famille Canadienne.”

L. O. DAVID.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

La session continue d'être intéressante, ainsi qu'on pourra en juger par le rapport des débats.

SÉANCE DU 19.

M. CHAUVEAU dit que suivant l'intention du Gouvernement, il proposera d'introduire un projet de loi dans le but de réformer le système des élections dans la Province de Québec.

Le bill pourvoit à ce que les élections se fassent dans un seul jour.

On suivra le système du gouvernement fédéral relativement aux subdivisions des municipalités et la votation aura lieu le même jour. (Ecoutez! Ecoutez!)

Il n'y aura aucun changement relativement au nombre des députés et à la manière de voter des électeurs.

Sur les questions de qualification, il n'y a pas de changement sinon que les magistrats de district qui remplissent les fonctions de juge, n'auront pas droit de voter.

La somme nécessaire pour être qualifié comme député est réduite de £500 sterling à \$2,000, ce qui enlève les difficultés qui pourraient exister au sujet de l'étalon de la monnaie ayant cours.

Le premier ministre dit qu'il espère que les différentes mesures de ce bill feront disparaître les abus qui existent à présent et rencontreront l'approbation des différents partis politiques.

M. JOLY dit qu'il doit féliciter le gouvernement sur ce projet de réforme électorale que le pays désire depuis si longtemps.

Sur les questions de qualification, cependant, il doit dire que depuis longtemps tous les partis désirent voir l'abolition de la qualification foncière.

Il lui fait plaisir de voir que le gouvernement tombe d'accord avec l'opposition et s'aperçoit de la sagesse de ses opinions.

M. CHAUVEAU dit que le gouvernement, tout en rencontrant les vues de l'opposition, s'efforce d'assimiler son système électoral à celui d'Ottawa et d'Ontario.

M. HOLTON ne veut pas approfondir les mérites de ces mesures à présent, il sera nécessaire de le faire plus tard.

Cependant, puisque l'on met le système d'Ottawa et d'Ontario sur le tapis, il vaut autant s'en tenir aux annales de l'histoire et il se permettra quelques remarques à ce sujet.

Il parle de l'histoire de la réforme électorale sous l'ancien parlement du Canada, du bill de M. Dorion et que l'opposition de Québec pouvait bien réclamer le droit d'avoir suggéré cette réforme.

Sur la question de qualification foncière il rappellera au premier ministre que cette loi n'existe plus en Angleterre.

M. BELLINGHAM donne, à ce propos, des opinions opposées à celle de M. Holton.

M. DAVID demande s'il était l'intention du gouvernement de rendre le salaire des officiers publics passible de saisie.

M. CHAUVEAU répond que l'intention du gouvernement n'était pas d'introduire un bill de semblable nature, mais que le sujet était digne de sa considération, et qu'à l'avenir il permettrait la destitution des employés criblés de dettes ou profitant de ce que leur salaire n'était pas sujet à être saisi, pour agir déloyalement avec leurs créanciers.

M. GÉRIN présente une adresse pour obtenir un état indiquant le nombre de limites concédées depuis le 12 de décembre 1871, avec le nom de ceux auxquels elles ont été accordées, ainsi que la dimension de chaque limite et le prix auquel elle a été adjugée.

M. GÉRIN demande également copie de tous les documents et correspondances relativement à la coupe du bois sur les terres de la Couronne.

M. CHAUVEAU dit que le gouvernement n'avait pas d'objection à accepter la motion et à fournir les renseignements demandés par M. Gérin, mais que la question ne devait pas être discutée avant que les documents fussent soumis à la chambre.

En amendement à la motion, M. Joly propose que tous les documents soient référés à un comité spécial, composé de MM. Gérin, Chauveau, Irvine, Fournier, Bachand et Joly, qui recevrait instruction de faire rapport et aurait le droit d'obtenir l'audition de tous les témoins.

L'amendement de M. Joly est déclaré hors d'ordre, parce qu'il n'y avait pas eu avis. M. Joly retire son amendement et donne l'avis des deux jours requis.

SÉANCE DU 21.

La motion en amendement de M. Joly demandant la forma-

tion d'un comité chargé de s'enquérir de la question des limites, est reprise et discutée.

M. JOLY parla longuement des abus engendrés par le système des ventes privées, réitéra les accusations qui ont été publiées par les journaux de favoritisme politique, de gaspillage du domaine public et d'injustices commises par le commissaire dans l'octroi des limites.

L'opinion publique requiert énergiquement une enquête et le gouvernement est intéressé à ce qu'elle ait lieu, s'il n'est pas coupable.

L'hon. M. CHAUVEAU reprit que la motion était inutile. Deux adresses ont été votées à l'unanimité demandant la production des papiers, et il n'y a pas de risque que le gouvernement refuse de les soumettre. La motion de M. Joly n'est donc qu'une proposition directe de non-confiance.

M. BELLINGHAM se plaignit de la fausse position dans laquelle le gouvernement plaçait les membres indépendants. Il ne croit point aux accusations portées; mais le ministère au lieu de repousser, devrait presser l'enquête dans son propre intérêt.

M. FOURNIER après avoir déclaré que la motion de M. Joly était le meilleur moyen d'abréger les délais qu'affectionnait le gouvernement, attaqua avec violence l'administration des terres, l'accusa de tous les crimes que lui avait reprochés M. Joly, dit que le domaine public était livré à la spéculation et au jobbage politique, cita plusieurs exemples pour confirmer son dire, et termina par un appel passionné à la chambre de ne point abjurer le respect public en rejetant cette motion.

L'hon. M. OUMET réfuta M. Fournier, vanta le système des ventes privées et prouva que la motion de M. Joly n'était autre chose qu'un vote de non confiance.

Le débat fut continué avec vigueur par MM. Gérin, Trudel, Méthot, Malhot, Irvine, Holton, Sawyer, Cassidy, Bachand et David.

A onze heures le vote fut pris et la motion de M. Joly fut rejetée sur la division suivante:

Pour:—MM. Bachand, Bellingham, Cassidy, Daigle, David, Fournier, Gérin, Holton, Joly, Laberge, Lafontaine, Laframboise, LaRocque, Laurier, Marchand, Molleur, Peltier (Bellechasse), Pozer, Robert, Sylvestre et Tremblay.—21.

Contre:—MM. Bellerose, Brigham, Cauchon, Chauveau (Québec), Chauveau (Rimouski), DeBeaujeu, Dorion, Dugas, Eddy, Esinhart, Fortin, Gagnon, Gendron, Gill, Hearn, Houde, Lavallée, LeCavalier, Locke, Lynch, Mailloux, Mailhot, Méthot, Oumet, Pelletier (L'Assomption), Picard, Poupore, Robertson, Robitaille, Roy, Sanders, Sawyer, Trudel et Verrault.—34.

Majorité pour le gouvernement: 13.

La motion de M. Joly qui a pour but de faire déclarer que M. Cauchon étant un des propriétaires de l'asile de Beauport aux dernières élections locales, a été élu inconstitutionnellement est alors renvoyée devant le comité des privilèges et élections.

SEANCE DU 22.

Le double mandat aboli.

M. MARCHAND propose la seconde lecture d'un projet de loi pour abolir le double mandat. Il déclare que le peuple, en général, est hostile à ce système qui, dit-il, porte atteinte aux intérêts de la province et de la Puissance.

M. BELLEROSE dit que la position de Québec exige des lois différentes de celles qui régissent les autres provinces. Le système du double mandat, ajoute M. Bellerose, a été sanctionné par la majorité de la Chambre et du peuple.

Il propose le renvoi à 6 mois.

M. LYNCH votera pour la seconde lecture du projet de loi, afin qu'il ait le droit de proposer un amendement pour exclure les membres du cabinet d'Ottawa de la Chambre Provinciale. Ces députés, dit M. Lynch, siègent ici non-seulement comme représentants de Québec, mais encore de la Puissance; un tel état de choses n'est pas tolérable.

J'espère qu'une telle législation aura pour effet d'empêcher les ministres provinciaux de siéger au Parlement Fédéral.

Les ministres de la province et ceux de la Puissance ont assez à faire.

L'hon. M. CHAUVEAU est d'avis que cette question, dont il fait une question ouverte, devrait être laissée à la discrétion du peuple qui, lorsqu'il élit un député pour les deux chambres, prouve qu'il n'est pas opposé au double mandat. L'hon. M. Chauveau votera pour le renvoi à 6 mois.

M. JOLY félicite la Chambre de la latitude qu'elle a prise au sujet de cette question, dont elle a fait une question ouverte. Il espère que les arguments contre le double mandat seront enfin examinés d'après leurs mérites.

M. TRUDEL s'oppose au projet de loi.

Les votes sont alors pris sur la motion de "renvoi à 6 mois," et donnent le résultat suivant:

Pour:—MM. Beaubien, Bellerose, Cauchon, Chauveau (Québec), Chauveau (Rimouski), DeBeaujeu, Dugas, Eddy, Fortin, Gendron, Irvine, Lalonde, Lavallée, LeCavalier, Locke, Malhot, Méthot, Oumet, Peltier, (L'Assomption), Picard, Poupore, Robertson, Robitaille, Sawyer et Trudel.—25.

Contre:—MM. Bachand, Cassidy, Daigle, David, Dorion, Esinhart, Fournier, Gagnon, Gerin, Gill, Hearn, Holton, Houde, Joly, Laberge, Lafontaine, Laframboise, LaRocque, Larue, Laurier, Lynch, Mailloux, Marchand, Molleur, Peltier, (Bellechasse), Pozer, Rhéaume, Robert, Roy, Sanders, Sylvestre, Tremblay et Verreault.—34.

Le bill abolissant le double mandat est alors lu au milieu des applaudissements des membres de l'Opposition.

NÉCROLOGIE.

Le quatorze novembre dernier, est décédé, à l'âge de 17 ans, au village de Lanoraie, Olivier Péloquin, élève du Collège Joliette. Doué des plus brillantes qualités de l'esprit et du cœur, ce jeune homme, au sortir des vacances, était revenu, plein de santé et d'espérance, rejoindre ses confrères, pour commencer ses classes de philosophie. Noblesse de caractère, imagination vive, esprit naïf et plein de finesse, mémoire des plus heureuses, jugement sûr, aptitudes prononcées pour la littérature et la poésie qu'il cultivait avec un rare succès, voilà quelques-unes des belles facultés qui avaient fait de cet écolier vertueux, l'orgueil de ses professeurs, et l'idole de ses condisciples. Atteint, il y a quelques semaines, de cette maladie des fièvres, si commune à Joliette, il eût, en quittant le Collège, le pressentiment de sa fin prochaine. "Au revoir! cher enfant, tâche de revenir bientôt au milieu de nous" lui disait son dévoué professeur. "Oh! répondit-il, je ne sais pourquoi il m'en coûte tant de partir! je vais revoir mon père si bon, ma tendre mère et mes petites sœurs si aimées, et cependant mon cœur me dit de rester ici!" et en prononçant ces paroles, de grosses larmes tombaient de ses yeux sur cette main amie qui pressait

la sienne. Le mal s'aggrava et fit bientôt de rapides progrès. De son côté, notre jeune ami ne fut pas longtemps à se dissimuler son état. Sa piété toujours si tendre, se réveilla encore plus vive, aux approches de la mort. Malgré sa faiblesse corporelle, il avait pourtant assez de force d'âme, pour consoler ses parents affligés qui pleuraient en silence autour de son lit. Un jour, cependant, vers la fin de la maladie, il se prit à s'attrister au souvenir de la séparation qu'il allait bientôt consommer avec tout ce qu'il aimait sur la terre: "Pauvre père, disait-il, en entourant de ses bras caressants, l'auteur de ses jours, je n'ai que 17 ans! c'est bien jeune pour mourir!.. Mais puisque le bon Dieu le veut, il faut le vouloir aussi, n'est-ce pas? Ah! ajouta-t-il en fixant sur lui un doux regard, vous avez fait de nombreux sacrifices pour moi; puisse le bon Dieu vous en récompenser, un jour! Pour ma part, si j'avais vécu plus longtemps, je n'aurais eu d'autre bonheur que de travailler à vous en dédommager." Puis, prévoyant que ce serait la dernière fois sans doute, qu'il pourrait recevoir la bénédiction d'un si bon père, il se jeta tout en larmes à ses genoux, lui disant avec une indicible tendresse: "O mon père, encore une fois bénissez votre enfant!" M. le curé de Lanoraie qui lui a prodigué avec tant de zèle, les secours et les consolations de la religion, dit avoir été touché profondément, ému et ravi d'admiration par le spectacle de sa foi, de sa piété si naïve et si tendre, ainsi que de sa sublime résignation. Lorsqu'il eût reçu le saint viatique et l'onction des mourants, il fit pleurer tous les assistants en formulant, à haute voix, son action de grâce, brûlante aspiration d'amour pour son Créateur. Chose admirable! pas une plainte, pas un soupir ne s'échappa de sa bouche pour dire, au moins, qu'il souffrait. Son regard tourné vers le ciel semblait ne chercher que Jésus et Marie, qu'il invoquait par les plus douces paroles. Les derniers moments de cet ange de candeur et d'innocence, furent calmes et sereins, comme ceux de tous les prédestinés; et on peut dire de sa mort, qu'elle fut le fidèle écho de sa vie: "Le soir d'un beau jour." Le regard tendrement fixé sur ce crucifix qu'il baisait avec amour, il a pu à son agonie, se rappeler cette strophe d'une ode qu'il avait composée, quelques mois auparavant:

.....
" Mais à mon dernier soupir,
" Seigneur, Dieu de bonté, fais que je t'aime encore,
" Et que, sur le point de mourir,
" Bénissant tes bienfaits, je t'exalte et t'implore."

Enfin, dans la nuit du 14 dernier, il expira doucement dans les bras de ses parents, pour lesquels, il retrouvait encore son doux sourire d'autrefois.

Le lendemain, cette nouvelle imprévue arrivait, comme un coup de foudre, au Collège qui se couvrit d'un sombre voile de tristesse et de deuil. Ce fut une douleur générale dont le temps effacera difficilement le souvenir dans cette maison. Les funérailles furent célébrées avec une grande pompe, à Lanoraie, au milieu d'une affluence considérable de citoyens qui venaient témoigner leur sympathie à la douleur d'une famille universellement estimée.

Pendant le service funèbre, chanté par le Rév. M. C. Beaudry, Directeur du Collège Joliette, M. E. Laporte, prononça une petite oraison funèbre qui attendrit tous les cœurs. Ses adieux si touchants à cet enfant, sur lequel la tombe allait bientôt se refermer, provoquèrent les sanglots de tout l'auditoire. Et certes, bien froid et bien insensible aurait été le cœur que l'émotion n'aurait pu dominer et suffoquer. C'était un spectacle bien touchant, un tableau d'une indicible tristesse, que la vue de ces trente ou quarante élèves, réunis autour du cercueil de leur ami, chantant, de leurs voix voilées de larmes, les strophes du "Dies iræ," du "Miserere" et du "Jesu Salvator mundi." Hélas! de quel frappant contraste, cette église de Lanoraie, n'était-elle pas le témoin? Quatre ou cinq mois auparavant, dans une charmante excursion, en cette paroisse, les élèves de Joliette, au milieu desquels se trouvait le jeune O. Péloquin, faisaient retentir les voûtes de ce même temple des fanfares de leur bande, de leurs cantiques joyeux et pleins d'enthousiasme; et aujourd'hui, ils étaient là, silencieux, en face "de ce long drap noir semé de larmes," insigne navrant qui dérobait sous ses plis une tombe... un ami,—rose flétrie avant de s'épanouir,—moissonné à sa première aurore...

Ce n'était pas là, le dernier adieu du Collège, à l'un de ses plus dignes enfants. Lundi matin, dans la chapelle du Collège, drapée de ses lugubres ornements, décorée de touchantes sentences, étincelante de mille feux, un second service funèbre fut célébré pour le repos éternel de cet enfant objet de tant de regrets?

Et maintenant, cher et tendre ami, adieu! C'en est fait, la cruelle mort, a dit son dernier mot; nous ne te verrons plus! Nous n'entendrons plus le son aimé de cette voix suave et pure, qui résonnait si doucement à nos oreilles! Nous ne goûterons plus les charmes de ta conversation si vive, si naïve, si enjouée, si aimable!... Ce charmant sourire qui, comme un céleste rayon de la pureté de ton âme, errait doucement sur tes lèvres, ne réjouira plus ceux qui furent tes confrères et tes amis! En vain, la voix de l'amitié te redemandera à la classe, à l'étude, à la promenade... En vain, elle t'appellera, à l'heure du repos et de la réjouissance... désormais, le triste écho, répondant seul à l'évocation de nos souvenirs, ne fera plus que redire douloureusement: "Il n'est plus! Il n'est plus!" Echo cruel! ton retentissement n'ira pas se perdre dans le silence de l'oubli—"In memoria eternâ erit justus." Oui, cher ami, le souvenir de tes vertus sera éternel. Dors en paix, sous ce gazon funèbre qui, arrosé bien souvent, des pleurs de l'amitié, verra croître et fleurir à l'ombre de la croix qui portera ton nom, ces roses et ces fleurs odorantes, emblème touchant de ta vie si courte, mais si embaumée du parfum des vertus, si précieuse devant le Seigneur—"Pretiosa in conspectu domini, mors sanctorum ejus." Tu sein de la gloire, du haut du ciel où ton âme, comme une innocente colombe, s'est envolée radieuse au sein de Dieu, fais descendre l'espérance au cœur de tes parents affligés. En priant pour eux tu t'acquitteras dignement de la dette contractée en retour de leur tendresse et de leur dévouement. Et tes amis, et tes confrères, oh! ne les oublie pas. Souviens-toi de leur deuil, de leurs prières, de leurs vœux. Que de pénétrés les environnent!... Veille sur leur innocence, et heureux dans ton triomphe, obtiens de la Vierge Immaculée, que tes condisciples, imitant tes vertus, te retrouvent tous un jour, au ciel, pour partager ton bonheur.

UN AMI

MALADIE DES CHEVAUX.—La guérison certaine contre cette maladie est la Poudre Dépurative de Fausses.

Elle a été employée avec succès dans tous les cas et dans toutes les phases de cette maladie.

A vendre chez DEVIENS et BOLTON, Pharmaciens, près du Palais de Justice, Montréal. 3-46d

COUR DE POLICE.

UN AMANT TROMPÉ.—Au commencement du mois de Novembre, un jeune commerçant de la rue Mignonne, de la cité de Montréal, venait porter plainte au Bureau de Police contre une jeune fille du nom de Marie-Louise Vaulfe, de la rue Wolfe, qui l'avait cruellement trompé. Notre jeune commerçant fréquentait depuis quelques temps la nommée Vaulfe, et l'avait finalement demandée en mariage.

La jeune fille consentait à se marier, à condition toutefois que son amant l'habillerait des pieds à la tête.

Trompé par l'amour, le jeune épicier avait immédiatement fourni à la jeune fille tout ce qui lui fallait pour son mariage et le jour des noces fut définitivement fixé. Mais, hélas! pendant la nuit du jour où elle avait reçu de son futur époux son habillement de noces, Marie-Louise rêva qu'elle en aimait un autre et le lendemain elle déclarait à Elie... que ses amours étaient complètement changées.

Elle porta plainte devant le Magistrat, disant que s'il n'avait pas Marie-Louise Vaulfe pour sa femme, du moins il voulait avoir les hardes et l'argent dont il lui avait fait cadeau.

Marie-Louise, accompagnée de son avocat, comparut à la cour de Police, et promit au Magistrat de remettre à Elie, sinon son cœur, du moins ses hardes et son argent.

Elle consentit à cet arrangement amical, et les yeux remplis de larmes, vit repartir sa cruelle fiancée, qui avait brisé son cœur. Dans l'après-midi, Elie reçut ses hardes et son argent, et promit bien, mais un peu tard, que l'on ne l'y reprendrait plus.

CHARADES PROPOSÉES.

CHARADE No. 20.

Les Dames, à la folie, aiment mon premier.
Tout et rien, voilà mon dernier.
Les marchands, en souriant, voient mon entier.

CHARADE No. 21.

Point de vie sans mon dernier,
Souvent en prenant mon entier,
On a recours à mon premier. J. G. B., de Québec.

CHARADE No. 22.

Vers les cieux dirigeant mon premier,
Efforcez-vous d'être mon dernier,
Si vous voulez trouver mon entier.
UN ABONNÉ, de Bécancour.

CHARADE No. 23.

Mon premier domine tout dans la nature,
Mon second des rois d'Espagne est créature,
Et mon tout dans la Puissance du Canada,
N'est pas sans importance.

Les deux qui suivent par un abonné de Québec ne sont pas suivant l'orthographe, mais l'euphonie.

CHARADE No. 24.

Mon premier est ce que je désire être,
Sans que j'y pense assez peut-être,
Mon second a rafraîchi plus d'un gosier,
Mon troisième se laisse prendre sans répliquer,
Mon tout désennuie le lecteur de l'Opinion Publique.

CHARADE No. 25.

Mon premier est un habile fripon,
Qui est toujours vainqueur de mon second,
Mon troisième termine un nom commun,
Qui occupe bien M. de St. Aubin.

CHARADE No. 26.

Par un abonné de La Présentation.
Puisque le vent souffle aux charades,
Je vous dirai, chers camarades,
Que mon premier est très-utile
À la campagne et à la ville.
Sans moi vraiment, oh! mon second
En ravages serait fécond!
Mais bénissez le Tout-Puissant
Qui a voulu, en unissant
Ce dit second et mon dernier,
Faire un lieu sûr au nautonnier.
Et mon entier fait souvent
Le désespoir d'un savant."

CHARADE No. 27.

C'est une douce chose, allez, que mon premier,
Mais on le dit, hélas! bien rare dans le monde,
Vous cherchiez en vain, cent milles à la ronde,
L'homme qui sait refuser son dernier,
A peine pourriez-vous vivre sans mon entier.

CHARADE No. 28.

Mon premier dans les gammes
Est répété souvent;
Mon dernier dans les âmes
Est un doux sentiment:
Voisin de l'allégresse
Ou de l'ivresse,
Mon tout enfin
Est un Canadien
Habile écrivain.

CHARADE No. 29.

Mon premier est la qualité
Que d'ordinaire dans l'été
On donne à la nature
Au sourire divin:
A mon dernier la ramure
Doit sa parure;
Mon tout qui ressemble à un Américain
N'en pense pas moins, lorsqu'il ne dit rien.

Noms des personnes qui ont envoyé les bonnes réponses aux charades Nos. 11, 12, 13 proposées dans l'Opinion Publique du 14. Commençons par les Dames dont plusieurs ont accompagné leurs réponses de remarques spirituelles.

Madame W. P... de Ste. S.; Dlle ou Dame Anaïs de K; Dlle Joséphine, de Montréal; Dlle A. Chartier, Québec; Dlle Vallée, de Charlesbourg; Dame O. Martin, de Métis.

MM. de Châtillon, de N.; A. Cartier, de St. Jean; J. B. Langer, Beauport; Capt. Lévassour, Woodon; O. E. Désilets, B.; Un Abonné de St. Pie; M. J. Danjou, Trois-Pistoles; Un abonné, de Deschambault; M. B. Benoit, de Spencer Mass; M. H., de Rigaud.

Deux demoiselles nous ont envoyé les bonnes réponses en même temps; elle recevront, chacune une gravure; l'une est Dlle Leclère, de Montréal, et l'autre Dlle Emma, de Québec. Les autres personnes qui nous ont envoyé de bonnes réponses sont les suivantes: encore M. L. de Labaie qui a répondu par télégramme et a failli gagner la gravure, M. L. Bélanger, de Montréal; M. le curé de Y...; Mr J. B. Gilbert de St. Roch de Québec; M. R. L. de L'Université-Laval; M. Nap. Legendre, Québec.

Les réponses aux charades proposées dans notre dernier numéro sont les suivantes:

No. 14. Couvent; No. 15. Sofa; No. 16. Chambord; No. 17. Pacage; No. 18. Charbon; No. 19. Chapelleau.

LES CHEVALIERS DU POIGNARD.

ROMAN EMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

(Suite.)

X.—LA PROMESSE.

Après avoir prononcé ces dernières paroles, Alain pâlit. Tout son corps trembla, ses yeux devinrent fixes et son regard prit l'expression d'une terreur profonde.

—Oh! mon Dieu!—s'écria-t-il;—mais il y avait du monde sur le galet, tout à l'heure.... il y avait Tranquille!.... il y avait les autres....

—Eh bien,—demanda l'inconnu,—que vous importe?... —Ils ont vu les coups de mer emporter mon canot,—reprit Alain avec une sorte de délire,—ils l'ont vu se briser sur les roches.... ils me croient perdu....

—Sans doute; mais, encore une fois, que vous importe, puisque vous êtes sauvé, puisque vous êtes vivant?... —Ah! vous ne me comprenez donc pas! ils vont aller dans le village raconter ce qu'ils ont vu.... —on va le répéter à Thémise, et, dans un pareil moment, lui dire que je suis mort, c'est la tuer.... Oh! mon Dieu!.... mon Dieu!.... mon Dieu!.... L'inconnu parut atterré.

Sans doute il comprenait toute la justesse de ces réflexions déchirantes, car il ne répondit pas.

—Il faut que je retourne au village,—poursuivit Alain,—il faut que j'arrive en même temps qu'eux.... Je ne veux pas que Thémise meure et mon enfant avec elle.... je l'aime, ma Thémise!.... je l'aime.... et je serais cause de sa mort. Et il se précipita du côté de la porte....

L'inconnu l'arrêta.

—Retourner au village,—dit-il;—mais comment?... —A la nage....

—Vous n'arriverez pas.

—J'essayerai du moins....

—Malheureux! regardez!....—s'écria l'inconnu en conduisant le jeune homme auprès de l'une des meurtrières.

La tempête grandissait d'instant en instant; les vagues, soulevées comme des montagnes, venaient battre les flancs de la tour, et les murailles massives, formées de blocs entassés, semblaient trembler sous leur choc.

—Dieu, qui a fait pour moi un premier miracle, en fera peut-être un second....—murmura le jeune homme.

—Avant que vous ayez fait dix brasses, votre corps sera broyé sur les écueils et vous serez perdu.... bien perdu, cette fois....

—Si je dois finir ainsi, tant mieux!.... Je serai mort, au moins, pour Thémise et mon enfant....

Et comme il vit l'inconnu faire un nouveau mouvement, il ajouta d'une voix presque menaçante:—Oh! ne me retenez pas!.... Je vous dis que je dois partir.... je vous dis que je veux partir....

En parlant ainsi, Alain s'élança dans l'étroit escalier tournant qui conduisait à la salle du rez-de-chaussée.

L'inconnu le suivit.

Alain atteignit la porte, ouverte sur la plate-forme.

Des lames gigantesques balayaient sans cesse cette plate-forme. Tout alentour, la mer, brisée par mille récifs, était blanche d'écume.

—Vous voyez.... fit l'inconnu.

—Eh bien!—répliqua le jeune homme,—je vous réponds ce que vous me répondiez tout à l'heure: Qu'importe!....

Et le jeune pêcheur se mit en devoir de quitter ses vêtements, afin de se jeter à la nage.

L'inconnu l'arrêta de nouveau, en se plaçant entre lui et la porte.

—Que voulez-vous encore?... cria le pêcheur, à qui l'horrible situation dans laquelle il se trouvait faisait perdre tout sentiment de raison et de reconnaissance.

—Attendez.

—Pas un instant.... il n'est déjà que trop tard!.... Je veux passer; laissez donc la porte libre, ou prenez garde!....

Alain accompagna ces mots d'un geste furieux.

L'inconnu redressa sa grande taille, déploya ses bras athlétiques et répondit avec calme:—Si je voulais vous retenir ici par la force, vous ne me résisteriez pas plus, à moi, qu'un enfant au berceau ne pourrait vous résister, à vous.... Ecoutez donc ce que j'ai à vous dire, et ensuite vous serez libre, je vous le jure....

—Parlez, alors, puisqu'il le faut!.... mais, au nom de Dieu, parlez vite!....—balbutia Alain qui comprit son impuissance et ne voulut pas s'engager dans une lutte inégale contre ce géant.

—Je vous ai sauvé tout à l'heure une première fois, au péril de ma vie,—reprit l'inconnu;—par conséquent je pourrais dire que votre vie m'appartient....

—Elle sera à vous demain, toujours....—interrompit Alain,—et je ne vous la disputerais pas.... mais, par pitié, laissez-moi le maître d'en disposer aujourd'hui....

—Je veux,—continua l'inconnu,—je veux jouer ma vie de nouveau pour essayer de sauver une seconde fois la vôtre....

—Comment?...—demanda le pêcheur étonné.

—En vous conduisant dans mon canot jusqu'à la plage. Il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent que nous n'arriverons pas et que nous périrons avant d'être seulement à moitié chemin; mais, si vous vous jetez à la nage, il ne vous restera pas une seule chance.

—Vous feriez cela, vous!....—s'écria Alain, ne croyant qu'à grand-peine ce qu'il entendait.

—Oui, je le ferai, mais à une condition.

—Laquelle?

—J'ai quelque chose à vous demander....

—Oh!—répondit le pêcheur,—je ne suis pas bien riche, mais, si Dieu me laisse vivre, tout ce que je possède au monde est à vous....

—Je ne souhaite qu'une chose....

—Et c'est?... —C'est d'être le parrain de l'enfant qui va naître aujourd'hui....

Alain demeura stupéfait.

De la part de l'inconnu, toute demande, excepté celle là, lui aurait semblé vraisemblable.

Malgré lui, l'idée de donner pour parrain à son premier-né cet homme étrange, ce mystérieux personnage que quelques-uns croyaient être le démon lui-même, troublait Alain et lui causait une secrète terreur.

Quoiqu'il ne partageât point, à son endroit, les idées superstitieuses de la plupart des habitants du village, l'inconnu était bien loin de lui sembler un être comme un autre.

—Quoi!—murmura d'un air de triste reproche l'habitant de la Tour Maudite,—vous hésitez?... —Alain comprit que son seul espoir de salut était désormais

aux mains de l'inconnu et qu'il ne pouvait marchander la reconnaissance à cet homme qui ne lui marchandait pas sa vie.

—Non,—répondit-il,—je n'hésite pas.

—Vous acceptez?... —J'accepte.

—Ainsi, je serai le parrain de votre enfant?

—Je vous le jure.

—Votre main?... —Alain lui tendit sa main, que l'inconnu serra dans les siennes.

—Maintenant,—reprit-il,—à l'œuvre.... et recommandez votre âme à Dieu, car, dans moins d'une minute, vous serez en péril de mort....

Tout en parlant ainsi, l'homme à la barbe rousse soulevait son canot, qui se trouvait dans un coin de la salle basse, et après l'avoir lesté de quelques lourdes pierres, afin qu'il chavirât moins facilement, il le fit glisser jusqu'àuprès du seuil de la porte, et se prépara à le lancer.

Dans les plus terribles tempêtes, il arrive, de temps à autre, un instant où la mer semble se calmer comme par enchantement et se reposer de ses fureurs.

Cet instant dure quelques secondes et s'appelle une *embellie*. L'inconnu fit signe à Alain de monter dans le canot, puis, profitant d'une de ces *embellies*, il lança à la mer l'esquif, dans lequel il sauta lui-même.

—Gouvernez droit vers ce point noir que vous voyez là-bas sur le galet!—cria-t-il au jeune pêcheur.

Et, en même temps, saisissant les deux avirons, il se mit à nager avec une vigueur surhumaine.

Le canot, léger comme une mouette, glissa aussi horizontalement que s'il allait se renverser, sur le flanc d'une vague immense, et, plus rapide qu'une flèche, redescendit de l'autre côté, dans l'abîme creusé par cette vague.

Il était temps.

Une seconde plus tard, la frêle embarcation aurait été rejetée en arrière et broyée contre les flancs de la roche d'Amont.

Nous ne décrirons point la courte traversée d'Alain et de l'inconnu.

Disons seulement qu'après un quart d'heure d'une de ces luttes inouïes, qui suffiraient à blanchir les cheveux sur une tête de vingt ans, les deux hommes et le canot furent rudement jetés par une lame énorme sur le galet d'Étretat.

Une seconde lame allait les reprendre et les remporter; mais l'inconnu s'était déjà précipité hors de la barque, et, pesant sur la corde qui se trouvait amarrée à l'avant de l'embarcation, il la tira assez loin pour qu'elle se trouvât à l'abri des coups de mer.

Alain fut à l'instant même entouré de tous les marins qui se trouvaient sur le Perrey.

Ils avaient vu son canot se briser sur les écueils de la Tour Maudite.

Ils avaient vu le courageux sauvetage opéré par l'inconnu, mais ils croyaient que ce dernier n'avait retiré des flots qu'un cadavre.

Pour eux, la présence d'Alain était donc une résurrection.

—Ah ben! par exemple,—s'écria Tranquille Dragon,—tu peux dire que tu reviens de loin!.... Tout le pays te croyait joliment mort.... Il n'y a pas un chat dans Étretat, à l'heure qu'il est, qui en ignore.

—Et Thémise?...—demanda Alain à qui le cœur commençait à manquer.

—Pardieu! Thémise, elle le doit savoir comme les autres....

Alain, sans en écouter davantage, sans même songer à remercier l'inconnu, qui, brisé de fatigue malgré sa force herculéenne, s'était assis sur le galet à côté de son canot, Alain, disons-nous, prit sa course dans la direction de sa chaumière.

Chemins faisant, il ne répondait pas un mot à tous ceux qui poussaient des cris de surprise à sa vue et qui l'interrogeaient avec une avide curiosité.

Il arriva.

Jeanne Vatinel, tout en pleurs, se tenait debout, comme une sentinelle vigilante, sur la porte de la chaumière.

Plus prudente que ne le sont ordinairement les commères villageoises, elle ne voulait laisser pénétrer personne auprès de Thémise, afin de cacher à sa fille, en ce moment du moins, l'effroyable malheur qui, disait-on, venait d'arriver.

XI.—JEANNE VATINEL.

Alain se méprit d'abord sur la cause des larmes que versait la paysanne.

Il se figura que le malheur qu'il redoutait venait d'arriver, il crut qu'il allait trouver la chambre nuptiale changée en chambre mortuaire.

Il sentit ses jambes fléchir et ses yeux se voiler.

—Oh!—murmura-t-il,—j'arrive trop tard!....

Mais, à cette exclamation désespérée, répondit un cri joyeux.

En même temps, Jeanne Vatinel jeta ses deux bras autour de son cou, et, l'embrassant avec transport, elle lui dit d'une voix entrecoupée:—Alain.... c'est toi!.... c'est donc bien toi! Ah! mon enfant!... mon pauvre enfant!...

Et, dans l'impuissance de trouver des mots pour exprimer tous les sentiments qui l'agitaient, elle ne pouvait que répéter encore:—Ah! mon enfant.... mon enfant.... mon pauvre enfant!....

Les terreurs d'Alain redoublaient.

Il ne savait si l'excessive émotion de la vieille femme provenait du délire de la joie ou du paroxysme de la douleur.

—Mère....—demanda-t-il en tremblant,—mère, pourquoi donc pleurez-vous?... —Pourquoi que je pleurais?... Eh! Seigneur mon Dieu!... parce qu'on te croyait perdu, mon pauvre Alain.

—Et Thémise?... —C'est fini.... et tout est bien allé. Et moi qui ne te le disais pas!.... C'est un garçon, Alain, un beau gros garçon, qui te ressemble déjà.... on jurerait ta *portraiture*.... en plus petit....

—Ainsi, Thémise n'a rien su?... —Rien au monde!.... Ah! grand Dieu! la pauvre chère fille, il aurait suffi de ça pour la tuer froide....

—Voilà ce qui m'épouvantait!.... voilà ce qui me rendait fou!....

—Et il y avait bien de quoi, mon pauvre Alain....

—Comment avez-vous fait pour lui cacher ce mauvais bruit?... —Je vais te le dire.... L'enfant venait de venir au monde.... la sage-femme le tenait, ce cher petit, et Thémise te réclamait à cor et à cri pour te le faire embrasser, quand voilà que j'entends ouvrir la porte de la maison. Je vas voir qui c'était, bien vite, et je trouve mon compère Denis Coquin.... Il avait la figure renversée, cet homme, il avait les yeux tout rouges et il pleurait comme une Madeleine....

—Ah! mon Dieu! que je lui dis,—qu'est-ce qu'il y a donc, Denis Coquin?

—Un grand malheur....—qu'il me répond.

—Ah! mon Dieu!.... et qu'est-ce que c'est?

—Alain.

—Eh bien?... —Eh bien, faut avoir du courage, ma pauvre Jeanne.... Il est né....

—J'en restai d'abord comme morte.... Je ne pouvais ni remuer, ni ouvrir la bouche.

—Ah! mais,—que je dis enfin,—Denis Coquin, ça ne se peut pas....

—Ça ne se peut que trop, ma pauvre Jeanne....

—Néyé.... mon fils Alain.... le mari de ma Thémise!.... Le bon Dieu ne peut point avoir permis ça, Denis Coquin. Et c'est un fait, qu'il avait beau dire, et que je ne le croyais point.

—Ma commère,—qu'il me répond,—on l'a vu.... Ils étaient plus de six sur le Perrey qui ont vu arriver le malheur.... rien n'est plus sûr.... Son canot s'est brisé sur les roches de la Tour Maudite, et il s'est néyé!.... Ah! je savais bien, moi, que ça ne porterait pas bonheur au pays, de laisser le diable s'y installer tranquillement.

—Alors je commençai à croire que ce qu'il disait pouvait bien être la vérité, et je me mis à pleurer toutes les larmes de mon corps....

—Enfin,—interrompit Alain, qui trouvait que le récit de sa belle-mère se prolongeait outre mesure,—vous avez empêché que Thémise vienne à savoir quelque chose?... —Oui, puisque je n'ai pu bouger de la porte et que je n'ai laissé entrer personne dans la maison.... Sans ça, tu comprends, Alain, ceux qui seraient venus n'auraient jamais pu retenir leur langue.... Mais dis-moi donc, mon pauvre enfant, dis-moi donc ce qui s'est passé, et comment ça se fait que te voilà si bien portant, quand on t'avait tant cru perdu?... —Mère, je vous dirai tout cela, mais plus tard. Maintenant, je veux voir Thémise et embrasser mon garçon....

Jeanne aurait bien voulu retenir son gendre encore un moment et pouvoir le questionner à son aise, mais Alain entra dans la chambre et courut auprès du lit de la jeune accouchée.

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

Un Gascon, grand mangeur, et brouillé avec le dieu des richesses, faisait cette prière:

Grand Dieu! daigne augmenter mon bien et mon crédit, Ou retrancher mon appétit.

LE PETIT CADEAU.—Montesquieu disputait sur un fait avec un conseiller du parlement de Bordeaux, qui avait de l'esprit, mais la tête un peu chaude. Celui-ci, à la suite de plusieurs raisonnements débités avec fougue, dit: "Monsieur le président, si cela n'est pas comme je vous le dis, je vous donne ma tête." —"Je l'accepte, répondit froidement Montesquieu, les petits entretiens l'amitié."

En 1386, un médecin fut condamné, par le bailli de Dijon, à une amende de 50 francs d'or, et de plus mis en prison, pour n'avoir pas guéri les malades dont il avait entrepris la cure. Heureusement pour les médecins, on n'est plus si sévère aujourd'hui.

Un jeune cadet de Gascogne, déshérité par la fortune, épousa une femme riche et de mauvaise humeur. "Quand elle me pousse à bout, disait-il, pour me consoler, je vais dans mon cabinet lire sa constitution dotale."

L'empereur Tibère (alors apparemment il était vertueux) estimait tant la profession d'avocat, qu'il quittait souvent le diadème pour le bonnet. Un homme de qualité, pénétré de la noblesse de cette profession, signait: *Le marquis de ***, avocat*. Ce n'est plus cela aujourd'hui. Nous ne sommes plus au temps où l'on devenait chancelier sans passer par d'autres grades que celui d'avocat. Aussi on ne peut définir tous les avocats: *Vir probus dicendi peritus*. Il en est trop qui font un métier bas et servile de cette noble et estimable profession.

Autrefois, dit Bouchel, la façon en Normandie d'amender une injure, était telle, qu'en assise ou en plaids, ou en église à jour solennel, celui qui avait injurié se prenait par le bout du nez, et disait: "De ce que je t'ai appelé larron, ou homicide (ou ce de quoi il était atteint), j'ai menti; car ce crime n'est pas en toi, et de la bouche dont je l'ai dit, je suis mensonger."

On a dit que Doneau avait une mémoire si heureuse, qu'il savait tout le corps de droit par cœur: cette mémoire prodigieuse était un mérite assez médiocre, et la jalousie avec laquelle Doneau chercha à rabaisser Cujas, fut une bassesse inexcusable.

On se demande pourquoi donc tous les jours la rue Ste. Catherine est encombrée de monde. A cette saison ce n'est pas surprenant, car les froids nous forcent de penser aux fourrures et tout le monde sait que le plus grand assortiment de ces fourrures se trouve chez F. X. Dubuc, et que les prix sont de 30 pour 100 plus bas que partout ailleurs; alors pas un acheteur ne perd l'occasion de se rendre à la maison si renommée, au coin des rues Wolfe et Ste. Catherine.

La vie du corps c'est le sang, et le sang c'est le levier qui règle notre esprit et notre constitution. Si nous continuons à garder notre sang pur, nous payons une dette que nous devons à la nature et nous sommes invariablement récompensés pour notre trouble et pour ce que nous avons dépensé.

Il est inutile d'insister sur les avantages nombreux d'une bonne santé, et si vous êtes maintenant à la recherche du don précieux, on vous recommande fortement de faire une provision du Grand Remède Shoshonees et de Pilules tel qu'indiqué.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

En cette ville, le 23 courant, la dame de Jos. Louis Carle, jr., marchand, une fille.

DECES.

A Joliette, le 16 courant, à l'âge de treize ans et 6 mois, Marie-Anne-Verchers-Iala, quatrième fille de B. H. Leprohon, Ecuier, Shérif du district de Joliette.

INSTITUT des ARTISANS CANADIENS

SÉANCE PUBLIQUE.

UNE séance publique de l'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS aura lieu VENDREDI, le 9 Novembre 1872, à la Salle de l'Union St. Joseph, rue Ste. Catherine, à 8 heures p.m. précises.

C. D. THÉRIAULT, Secrétaire.

CYANO-PANCREATINE.

CE Médicament, préparé par les Sœurs de l'Hôpital-Général de Montréal (couvent des sœurs grises) ne contient aucun ingrédient qui puisse en aucune manière affecter le système.

Comme un composé, il a droit d'être mis au rang des remèdes spéciaux des plus salutaires, surtout dans les cas suivants: 1o. Dyspepsie ou dérangement des organes digestifs, où il produit des effets étonnants dans toutes les périodes de la maladie.

S'étant assuré le droit de fabriquer et vendre la CYANO-PANCREATINE dans les Etats-Unis et la Puissance du Canada, les Sœurs désirent attirer l'attention du public sur ce remède supérieur, composé par elles-mêmes, pour le soulagement de ceux qui souffrent tant de dérangements énumérés plus haut.

Agents en gros: EVANS, MERCER & CIE., Montréal; et à vendre en détail par tous les Pharmaciens respectables. Prix: \$1.00 la Bouteille. 3-48 a

NATRO-KALI

ou

EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN.

PRENEZ partie de la Graisse de rebut et faites vous-même votre Savon. Le meilleur Savon de famille qu'il y ait. Il n'y a pas de substance saponifiée, lessive ou potasse d'une force et d'une pureté aussi concentrée que le NATRO-KALI ou l'EXTRAIT DE SAVON.

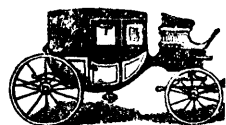
POUR DIVERSES FINES.

Faites dissoudre dans un gallon d'eau une livre d'EXTRAIT DE SAVON et servez-vous-en comme ci-après: Pour nettoyer les Machines, une boîte d'une livre dans un gallon d'eau; pour nettoyer la Vaiselle, Plats, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour couvrir les Toitures, Barattes, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour laver les Arbres, un demi-gallon dans un gallon d'eau; pour laver la Peinture, une pinte dans un gallon d'eau; pour désinfecter les Lieux infectés, une pinte dans un gallon d'eau.

A vendre chez tous les Pharmaciens et marchands de la campagne. Préparé seulement par l'Inventeur, J. GOULDEN, 175 Rue St. Laurent, 2-8 Rue St. Paul et 363 Rue Ste. Catherine, Montréal. 3-47 1

D. GERVAIS & Cie., CARROSSIERS.

69—RUE ST. BONAVENTURE, MONTREAL.—69



ONT remporté les CINQ premiers prix à la dernière Exposition Provinciale tenue à Montréal.

Le carrosse présenté par les citoyens du Village St. Henri, à Sa Grandeur Mgr. de Montréal, à l'occasion de ses noces d'or, le plus beau, sans contredit, de toute l'Amérique—a été fabriqué par eux. Les plus magnifiques carrosses de Montréal sortent de leurs ateliers.

Ils ont actuellement en magasin toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dont le style et le fini artistiques ne sauraient être surpassés. 3-46 1

MENERLY & KIMBERLY. Fondateurs de Cloches, TROY, N. Y.

MANUFACTUREUR une qualité supérieure de CLOCHES D'EGLISE et autres Cloches. Ils donnent une attention toute spéciale aux CLOCHES D'EGLISE. Des catalogues illustrés, avec d'amples détails, ensemble avec des cloches de toute grandeur, fournis par FAIRBANKS & CO., 403, RUE ST. PAUL, Montréal. 3-45m

CHANCE RARE.

TOUTES PERSONNES sans emploi, ou désirent s'en procurer un plus lucratif, devraient transmettre \$1.00 pour amples informations, instructions et échantillons, de manière à pouvoir faire \$1.00 à \$3.00 par année. Adresser HENRY F. LEMONT & CO., 236, RUE ST. JACQUES, Montréal. 3-44 tf.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22 23

INSTITUT des ARTISANS CANADIENS.

CLASSES DU SOIR.

LES CLASSES DU SOIR de l'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS sont maintenant ouvertes à l'ECOLE ST. JACQUES, coin des Rues Ste. Catherine et St. Denis, et A L'ACADEMIE de M. MAUFFETTE, 50 Rue St. Joseph, coin de la Rue Guy.

Les Classes se font tous les Soirs, (le Samedi excepté,) de 7 à 9 heures. Les membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont droit de suivre ces Classes sans payer; pour ceux qui ne sont pas encore membres, il suffit de se présenter aux professeurs des différentes Ecoles, et de payer la faible contribution d'UNE PIASTRE pour toute l'année.

Ouvriers, profitez donc des avantages que vous offrent ces Classes du Soir, et commencez à les fréquenter dès à présent. Secrétaire, C. D. THÉRIAULT. 3-40 tf

UNE MERVEILLE DE

BON MARCHÉ !!

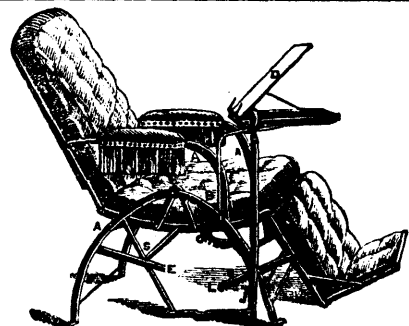
LE MOULIN A COUDRE "BECKWITH,"

PRIX: SEULEMENT \$10.00

POURQUOI payer \$40 ou \$50 pour un moulin à coudre de famille, lorsque vous pouvez en avoir un excellent, qui fera presque autant et une aussi grande variété d'ouvrages pour DIX PIASTRES. Le moulin à coudre "BECKWITH" est un véritable petit bijou. Les Dames dont la santé est délicate peuvent s'en servir sans danger; il fonctionne si facilement qu'une jeune fille de dix ou douze ans, pourvu qu'elle en connaisse les principes, peut le travailler toute une journée sans se fatiguer. Un monsieur de la campagne écrit que, malgré que sa femme soit d'une constitution très-délicate, elle lui a dernièrement fait, à l'aide du petit moulin à coudre "BECKWITH," et cela sans fatigue apparente, un vêtement complet en drap français, plus un habit d'été et divers autres articles. Il dit de plus que son médecin lui avait expressément défendu de laisser entrer un moulin à coudre à pédale dans sa maison, à cause du tort que cela pourrait causer à la santé de Madame, mais que, loin de faire la même défense à l'égard du moulin "BECKWITH," qui se met par la main, il lui en recommanda l'usage comme un bon exercice.

On l'envoie à n'importe quelle adresse sur réception de \$0.00. Adresser les commandes à la "COMPAGNIE DES MOULINS A COUDRE BECKWITH," 236, Rue St. Jacques, Montréal.

Le soussigné est tellement convaincu du bon marché extraordinaire du moulin à coudre "BECKWITH," au regard aux avantages inappréciables qu'il offre aux familles, qu'il n'hésite nullement à se charger de l'agence pour les abonnés de l'Opinion Publique. Ainsi, à tous ceux de nos lecteurs qui nous enverront DIX PIASTRES, nous expédierons un de ces moulins complet, soigneusement emballé, ainsi que toutes les directions nécessaires, en français, pour s'en servir. GEO. E. DESBARATS. 3-43 tf.



CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

La Nouveauté du Siècle.

MÉCANISME très-ingénieux, chaise pouvant être mise en trente positions différentes et transformée en chaise d'invalide, de parloir, de bibliothèque, de lecture, d'écriture, de repos, de fumeur, d'étudiant, de médecin, de dentiste, ou pouvant être transformée en canapé, lit, berceau ou balançoire pour un enfant.

Des circulaires, avec diagrammes explicatoires, seront envoyées gratis sur application. Les ordres par la maille ou autrement reçoivent une prompt attention; les chaises sont emballées avec soin et sûreté et expédiées à l'adresse donnée, aussitôt après réception du prix d'achat, ou transmises par express, payables sur délivrance.

DR. N. A. SMITH & CIE. Seuls fabricants et agents pour la Puissance du Canada. No. 241, RUE ST. JACQUES. MONTREAL, P. Q. 3-43 22

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN

HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22 22

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1859.) 3-52 22

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,

ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liqueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Motant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellent eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manquement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIÂTRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.

EN LOTIONS:—Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:—Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES DYSPESIE PYROSES AIGREURS DIGESTIONS DIFFICILES CRAMPES D'ESTOMAC CONSTIPATION COLIQUES DIARRHÉE DYSENTERIE CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec. 3-14 22

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,

SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment splendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer. Pianos échangeés. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos venant avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44 22

LA FLEUR ENCHANTEE.

A UN MOT DE COMMANDEMENT une fleur magnifique apparaît à la boutonnière de votre habit et y restera aussi longtemps que vous le désirerez; expédie franco pour 50 cents. Incitation puissante pour les agents de faire de l'argent; ils peuvent facilement faire de \$5 à \$20 par jour. Transmettez \$2 pour un équipement d'Agent et vous assurer un territoire. Adresser ALWIN & CO., Case du Bureau de Poste, 422, MONTREAL. 3-44 tf

LOUIS BARRÉ & CIE., SCULPTEURS ET DOREURS Fabricants de CADRES DE MIROIRS ET PORTRAITS.

Toujours en mains toutes espèces de DORURES DE LITHOGRAPHIES, PHOTOGRAPHIES, Peintures à l'huile, Aquarelles, Corniches de Rideaux, Corniches en Noyer Noir pour ornements avec Dorures, etc. Coins des Rues Craig et St. Pierre, MONTREAL. Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront un grand avantage à y faire encadrer leurs gravures. 3-43 1

A. SICOTTE, No. 331 RUE ST. LAURENT.



Ferblantier, Plombier Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Assistance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise. Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très-modérés. 3-43 z.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-38 22

LES chapeaux de feutre, de paille, etc., etc., pour les dames, messieurs et enfants, nettoyés, teints et formés dans le style le plus récent, chez GEO. E. SLEGARS, Successeur de J. W. KETCHUM, 696 Rue Craig. 3-40-m.

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.) MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveau en ROMANS, DROIT, MÉDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-5 22

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des Rues Craig et St. Laurent, MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20 22

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 19 Novembre, 1872. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Com. Clésaire des Douanes. 3-23 22

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE: GLACIÈRES ET SAROTIÈRES améliorées, COUVERTS en fil de fer: aussi un assortiment de CORNICHEs et ORNEMENTS DE RIDEAUX. L. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada. 3-23 22